

ATTACHÉE AVEC DES TIE WRAPS

PAGE 2

PHOTO JANICK MAROIS



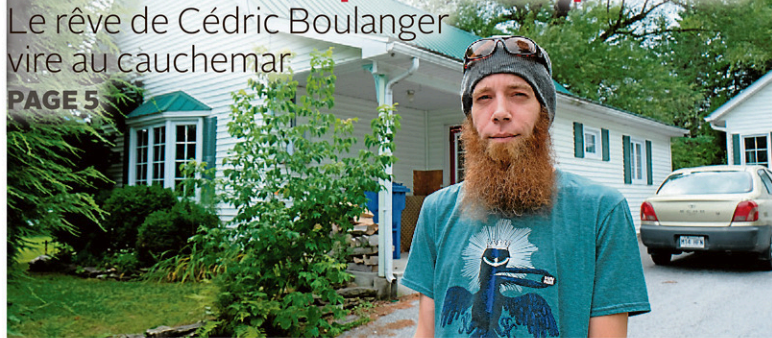
DES BROMONTOIS INCOMMODÉS PAR LES FEUX DE CAMP

PAGE 3

Sa maison infestée par la mэрule pleureuse

Le rêve de Cédric Boulanger
vire au cauchemar

PAGE 5



L'amour malgré l'Alzheimer

Pour Fernand Guillette,
pas question
de « placer »
sa Jacqueline

PAGE 6



B

Nouveau menu, même fraîcheur!

BISTRO L'ANCRAGE

5 CHOIX DE MENU
TABLE D'HÔTE

Le capitaine Dan
et son équipe
vous attendent
du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 14 h.

 **COWIE**

586 Breton, Granby • Info: 450 375-6400



88c + tx

1 800 363 3632

SOMMAIRE

- affaires 15
- arts et spectacles 11
- horoscope 18
- jeux 17
- loterie 9
- nécrologie 19
- observateur 21
- petites annonces 18
- politique 16
- sports 20

Attachée avec des *tie wraps*

La mère d'une adolescente était excédée par ses nombreuses fugues

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca



«[L'accusée] était complètement dépassée par les agissements de sa fille, a dit le juge Érick Vanchestein, de la Cour du Québec. Pour elle, c'était une solution de dernier recours.» — PHOTOSIMULATION LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Excédée par les nombreuses fugues de sa fille adoptive, une mère de Farnham l'a attachée à plusieurs reprises sur son lit à l'aide d'une chaîne et d'attachés-câbles, communément appelés *tie wraps*. L'adolescente de 13 ans a aussi été laissée seule dans cet état en une occasion.

Ces gestes ont mené au dépôt, l'an dernier, d'accusations de séquestration et de voies de fait — pour avoir gillé la victime — contre la femme de 40 ans. Du cannabis et des méthamphétamines ont aussi été trouvés à son domicile, ce qui lui a valu une charge supplémentaire de possession de drogue.

Le juge Érick Vanchestein, de la Cour du Québec, a toutefois fait preuve de clémence en livrant sa sentence, mercredi. Il a souligné que la mère de quatre enfants, sans antécédent judiciaire, souffrait à l'époque de dépression et se sentait «démunie, sans ressource et épuisée».

Elle avait parlé de longues heures avec des voisins et des amis afin

de trouver une solution pour que l'enfant au tempérament difficile cesse de s'enfuir retrouver son ami de cœur. On lui a même suggéré de lui donner des médicaments, ce qu'elle ne voulait pas faire.

«[L'accusée] était complètement dépassée par les agissements de sa fille, a dit le juge Vanchestein. Pour elle, c'était une solution de dernier recours, et elle réalise les dommages qu'elle a causés.»

GESTION

Confrontée par les policiers, la femme a rapidement admis ses torts et plaidé coupable devant la cour, évitant à la jeune victime d'avoir à témoigner lors d'un procès.

«Elle doit apprendre à gérer ses émotions», a lancé le juge à l'intention de l'accusée, en larmes dans la salle d'audience du palais de justice de Granby. Il a reconnu que la quadragénaire avait été victime

de violence dans son enfance, qu'elle avait eu son premier enfant à 16 ans et qu'elle était peu instruite. Ses difficultés conjugales l'ont aussi amenée à consommer des stupéfiants.

«Probablement que les sévices vécus dans son enfance, conjugués avec l'absence de figure paternelle, l'ont amenée à ne compter que sur elle-même», a dit le magistrat.

La Couronne, représentée par M^e Claudie Marmet, demandait 90 jours de prison discontinus pour l'accusée, citant notamment le dossier récent d'un homme de Gatineau qui avait forcé sa fille à rester éveillée toute une nuit parce qu'elle refusait de manger des choux de Bruxelles.

Or, ce dossier se distingue du fait que l'accusé était un homme instruit, a dit le magistrat. Et la victime, dans le cas de la mère de Farnham, est plus âgée et veut à tout prix revoir l'accusée, qui

pourra continuer de le faire sous supervision de la Direction de la protection de la jeunesse.

Elle lui a dit : «Maman, je t'aime pour vrai et je ne veux pas que tu disparaisses de ma vie», a cité le juge Vanchestein.

PROBATION

Par conséquent, le tribunal s'est davantage rangé du côté de M^e Serge Michon, de la défense, qui suggérait des travaux communautaires. Le juge a imposé à l'accusée une probation de trois ans assortie d'une obligation de garder la paix et d'une interdiction de consommer des drogues.

«C'est rien pour vous aider dans vos problèmes, ça», a-t-il précisé. Des amendes totalisant 250 \$ lui ont toutefois été imposées relativement à la possession de drogue.

En soutien à sa sentence, le juge a mentionné que la femme avait exprimé de sincères regrets et que son évaluation psychologique avait démontré un faible risque de récidive.

«Il n'est pas nécessaire d'isoler l'accusée; cela aggraverait l'inévitable sentiment de culpabilité chez la victime, qui a déjà assez de problèmes. [...] Malgré ses lacunes, [la mère] a tout fait pour donner le meilleur à ses enfants. Elle ne voulait pas lui faire de mal.»

Les conséquences auraient pu être beaucoup plus graves pour l'accusée, qui s'exposait à une peine maximale de 10 ans de prison, a-t-il ajouté. «Attacher un enfant pour ne pas qu'elle se sauve est un geste que la société réproouve.»

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

f t i app

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR **GRUPE CAPITALES MEDIAS**

A CAPPELLA, *adjectif*

Définition – [Musique] Sans accompagnement instrumental. *Des chants a cappella.*

Cooccurrences – voix a cappella, chansons a cappella, concert a cappella, messe a cappella, chœur a cappella...

Champ lexical – chanter, entonner, interpréter; chorale, répertoire, arrangement, polyphonie, gospel, slam, motet, madrigal, compositeur, musicien, orchestre, percussion, récital...

Difficultés – Cet adjectif invariable en genre et en nombre peut aussi s'écrire *a capella* ou *à capella*.

Après le français, l'anglais!
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien le Progrès laVoixdel'Est

COUP D'ŒIL MÉTÉO

26 18 La Tuque	26 19 Shawinigan	27 20 Trois-Rivières	28 21 Montréal
26 19 Québec	27 18 Edmundston	27 21 Drummondville	27 20 Sherbrooke
23 18 Rivière-du-Loup			

©MétéoMédia 2018

Demain Max. 27 Min. 20 Nuageux avec risque d'un orage Précipitations: 80%	Samedi Max. 29 Min. 20 Ciel variable et risque d'orages faibles Précipitations: 40%	Dimanche Max. 31 Min. 21 Passage nuageux avec averses isolées Précipitations: 40%	Lundi Max. 30 Min. 22 Ciel variable Précipitations: 20%
--	--	--	--

AU QUÉBEC	
Baie-Comeau	Averses 21 16
Bromont	Averses 27 21
Chibougamau	Averses 22 16
East Angus	Averses 26 19
Gaspé	Averses 29 17
Gatineau	Variable 27 19
Îles-de-la-Mad.	Pluie 25 20
Joliette	Averses 27 19
La Grande	Soleil 17 9
La Malbaie	Orages 22 17
Maniwaki	Averses 26 18
Rimouski	Averses 24 17
Saguenay	Averses 25 17
Saint Georges	Averses 25 18
Victoriaville	Averses 26 19

LE SOLEIL	
5h36	20h17
Durée du jour: 14h41	
LA LUNE	
Coucher: 11h12	Lever: 23h16
04 août	11 août
18 août	26 août

ALMANACH	
Maximum hier	27,4°
Minimum hier	19,0°
Normale le jour	25,1°
Normale la nuit	15,0°
Record max	33,9°/1975
Record min	7,8°/1951
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	0,0 mm
Ce mois-ci l'an dernier	0,0 mm
Cette saison	605,2 mm
La saison dernière	818,8 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

DES CITOYENS DE BROMONT INCOMMODÉS PAR LA FUMÉE

Haro sur les feux de camp



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

BROMONT — La fumée des feux de camp provenant des campings dérange à Bromont. Des résidents des rues Marcel-R.-Bergeron et Luc-Marchessault ferment leurs fenêtres pour ne pas être incommodés par l'odeur, déplore Daniel Aguilar, qui habite le secteur depuis une dizaine d'années.

« Ça vient des campings plus haut », dit-il en référence aux campings Vacances Bromont et Parc Bromont près de la sortie 78 de l'autoroute 10. « C'est le fun le camping. On est avec les enfants. On fait des feux. Mais ce n'est pas idéal pour la qualité de l'air. Des soirs, on peut voir une couche de fumée sur le boulevard Bromont », soutient-il.

M. Aguilar n'est pas le seul à constater que la fumée des feux de camp se rend jusque dans son quartier. Des voisins rencontrés le confirment.

« Ça sent la fumée, c'est certain. Ces temps-ci, parce qu'on a de belles soirées, c'est tous les soirs », souligne Simon Codère rencontré mardi. « Ce n'est pas trop grave pour nous parce qu'on a l'air climatisé, donc on ferme les fenêtres. Mais si je me mets à la

place de ceux qui n'en ont pas, je comprends que ce n'est pas drôle. »

Geneviève Gagnon-Dea n'a pas de système d'air conditionné dans sa maison. « Des soirs, même quand il fait très chaud, on doit fermer nos fenêtres. Mais ça fait neuf ans qu'on habite ici; on s'est habitué », explique la jeune femme. Elle appelle à la tolérance. « Ce sont de beaux campings qui attirent des touristes. Il faut mettre un peu d'eau dans notre vin. On a d'autres problèmes, comme la vitesse des automobilistes », donne-t-elle en exemple.

La fumée des feux de camp se dissipe parfois difficilement selon les conditions météorologiques, indique Simon Legault, météorologue à Environnement Canada. C'est le cas lorsqu'après une chaude journée le sol se refroidit. L'air qui se mélangeait jusqu'alors à la verticale se déplace maintenant à l'horizontale, empêchant la fumée, qui est chaude, de monter dans l'atmosphère. « Si la fumée est émise dans l'air froid, elle ne sera pas poussée vers le haut », illustre-t-il.

VALLÉES ET MONTAGNES

La fumée peut rester prise entre 15 à 30 mètres du sol, dit M. Legault, ce qui peut provoquer des nuages de fumée. On remarque également ce phénomène en matinée lorsque le brouillard rase le sol dans les vallées. Les montagnes ont aussi un effet sur le refroidissement du sol dans les vallées, ajoute-t-il en entrevue, alors



La fumée des feux de camp indispose des citoyens de Bromont. L'un d'eux, Daniel Aguilar, demande au conseil municipal d'intervenir. — PHOTO JANICK MAROIS

que l'air froid glisse le long d'elles vers la vallée.

Cet « effet d'emprisonnement de la fumée » dans la vallée où se trouve Bromont est bien réel et cause des inconvénients aux citoyens, dit M. Aguilar. Peut-être est-il temps, pense-t-il, que les gens revoient leurs habitudes lorsqu'ils sont en camping et abandonnent les feux de camp. « Aux États-Unis,

plusieurs campings interdisent maintenant les feux de camp. Ils font des feux avec du propane. Les gens dans les campings ne s'en plaignent pas. »

La diminution des feux de camp dans les campings aux États-Unis trouve ses explications ailleurs, soutient Jacques Lussier, propriétaire du Camping Vacances Bromont. « Dans certains États, ils vivent des sécheresses épouvantables. C'est vraiment dangereux de faire des feux. Dans d'autres, au sud surtout, ils manquent de bois. J'ai de la misère à croire que les Américains brûlent moins de bois parce qu'ils se préoccupent de l'environnement. »

La Ville de Bromont, croit M. Aguilar, doit amorcer une réflexion sur les feux de camp. « C'est un sujet très sensible. Je ne veux pas partir une guerre, mais il faut trouver une solution. On dit être une ville verte. Il faut le prouver. »

PEU DE PLAINTES

Le maire de Bromont, Louis Villeneuve, se fait interpellé de temps à autre à propos de la fumée des feux de camp provenant des campings. Peu de plaintes sont toutefois formulées au service de police, dit-il. Une information confirmée par le directeur du corps policier, Jean Bourgeois.

M. Villeneuve rappelle que la Ville a un règlement sur les feux de camp. Il invite les citoyens à se plaindre en cas de manquement à celui-ci. Pas question, cela dit,

que la municipalité les interdise. « C'est une activité festive. Ça nous rappelle notre enfance avec les guimauves, les chansons, quand on grattait de la guitare. Mais les gens doivent faire preuve de gros bon sens quand ils font des feux. Il ne faut pas que ça nuise aux voisins. »

Les policiers de Bromont sont rarement intervenus ces dernières années dans les campings de la municipalité suite à des plaintes pour des feux de camp, a dit M. Bourgeois. Leurs dernières visites ont eu pour but de rappeler à des campeurs la réglementation sur l'utilisation de feux d'artifice, a-t-il indiqué.

Du côté de Granby, rares également sont les plaintes enregistrées ces dernières années concernant la fumée de feux de camp, selon Guy Rousseau, porte-parole de la sûreté municipale. La grande majorité des citoyens est au fait de la réglementation à ce sujet, dit-il, notamment l'obligation d'utiliser un foyer avec pare-étincelles et cheminée.

Lorsque des policiers répondent à une plainte, ils se rendent sur place pour constater la situation. L'émission d'une contravention est laissée à leur discrétion. Un des problèmes rencontrés est que les plaignants refusent souvent d'agir comme témoin, dit M. Rousseau. « Si on doit se rendre en cour municipale, on a une preuve à faire. On a besoin du témoignage du plaignant pour expliquer comment la fumée lui a nuï. »

Les bûches écologiques: la solution ?

Le recours à des bûches écologiques pourrait réduire la fumée qui se dégage des feux de camp, croit Jacques Lussier. Propriétaire du Camping Vacances Bromont, l'un des plus importants de la région, il estime que la Ville de Bromont pourrait légiférer en ce sens.

« Le problème, c'est que des gens brûlent un peu n'importe quoi. Ils brûlent du bois de construction, du bois de palettes, du bois mouillé. Ça fait beaucoup de fumée. Enlevez ça et on règle pas mal le problème », explique-t-il en entrevue.

Le Camping Vacances Bromont fait tout en son possible pour réduire la fumée qui se dégage des feux allumés sur ses terrains, assure M. Lussier. Deux employés circulent sur le site tous les soirs pour s'assurer que les campeurs utilisent seulement du bois franc. Ils confisquent parfois du bois jugé non conforme. « Ça arrive de moins

en moins parce que nos clients reviennent souvent; ils connaissent nos règles. »

L'entreprise offre à ses campeurs des bûches d'essences de bois francs comme de l'érable. Elles ont toutes été asséchées, soutient M. Lussier, ce qui réduit la fumée émise. Un ballot de 10 à 11 bûches coûte environ 8 dollars. Plusieurs clients font d'autres choix. « Certains ne veulent pas de notre bois. Ils vont au dépanneur à côté [sur le boulevard Bromont] où ils peuvent acheter d'autres types de bois, pas nécessairement bon à faire brûler. Ils peuvent aussi en acheter à trois ou quatre places, chez des particuliers. Mais, on ne peut pas tout contrôler et on ne veut pas jouer à la police. »

Interdire la vente de bois dans la municipalité pour des feux de camp et n'accepter que les bûches écologiques apparaît la seule option,

croit M. Lussier. Une telle approche, dit-il, donnerait par ailleurs un coup de pouce à la compagnie Bûches Eco-Logic, qui a pignon sur rue dans la municipalité.

Le gouvernement québécois a également une responsabilité, ajoute M. Lussier. Le transport de bois de chauffage d'une région à une autre doit être prohibé, selon lui. Il cite les problèmes avec l'agrile du frêne et les ravages que cet insecte a provoqués dans plusieurs municipalités un peu partout au Québec. Des dizaines de milliers de frênes ont été abattus.

L'interdiction de brûler du bois pourrait provoquer un ressac économique dans les campings, estime M. Lussier, anticipant les clients mécontents de la mesure. « Ça va nous nuire, oui. Mais si la Ville veut régler le problème, c'est là qu'il faut qu'elle regarde. »

MICHEL LALIBERTÉ

Les voitures anciennes se transportent au CHSLD de Granby



MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

Les résidents du CHSLD de Granby ont eu droit à de belles visites, mercredi après-midi, alors qu'une dizaine de propriétaires de voitures antiques ont transporté leur bolide dans le stationnement du centre d'hébergement. Ce fut l'occasion pour eux de vivre un rendez-vous automobile semblable à celui du Granby International des voitures anciennes sans avoir à quitter le site de leur résidence.

« C'est une idée que j'ai eue en lisant les articles sur les voitures anciennes la semaine dernière, j'ai fait un appel à tous pour trouver des gens intéressés », explique la technicienne en loisirs du CHSLD, Chantal Marquis.

Près d'une dizaine de propriétaires de voitures de différentes époques ont répondu à l'appel, au grand plaisir des pensionnaires du CHSLD.

« Mon but, c'est de voir les gens sourire, c'est là que j'ai l'impression d'avoir fait mon travail. Peu importe leur état de santé, je pense qu'ils ont droit à avoir du plaisir ».

SOURIRES AUTHENTIQUES

Les sourires se comptaient par dizaines dans le stationnement du CHSLD, autour des vieux bolides.

« Moi j'adore ça en ostique! »,



Michel Duchesne était comme un poisson dans l'eau au milieu des voitures antiques. — PHOTO JULIE CATUDAL

lançait tout sourire le résident Michel Duchesne.

Ce dernier est lui-même un amateur de voitures anciennes et un habitué du Granby International de voitures anciennes.

« J'ai gagné 30 fois avec ma Mini Cooper. Les autres propriétaires du club de voitures anciennes n'étaient pas contents quand j'étais là! »

M. Duchesne affirme avoir possédé pas moins de 17 voitures de ce type dans sa vie, dont plusieurs

modèles datant des années 60 et 70. Son fauteuil roulant stationné près du vieux camion Fargo de son ami et ancien voisin Yvan Boisclair, M. Duchesne semblait heureux comme un poisson dans l'eau.

« Ce sont souvent des gens qui allaient régulièrement aux voitures anciennes, mais le site du parc Daniel-Johnson est difficile d'accès pour une chaise roulante, donc c'est l'occasion pour eux de voir les voitures sans avoir trop à se déplacer »,

rappelle l'organisatrice de cet heureux rassemblement.

De son propre aveu, Michel Duchesne aurait préféré admirer une Mini Cooper plutôt que le camion de son ami Yvan Boisclair, mais son large sourire trahissait son bonheur de prendre part à l'activité.

Un moteur gronde un peu plus loin: Nick Lambert fait entendre la puissance de sa Pontiac 85 sous les regards intéressés et quelque

peu inquiets des bénéficiaires.

« Je reviendrais n'importe quand, c'est important pour moi de venir rencontrer et parler avec les personnes âgées, ce sont des livres d'histoires vivants », estime le jeune homme.

D'ailleurs, il n'est pas impossible que l'événement revienne l'an prochain souffle la technicienne en loisirs, fière de son initiative.

MILIEU DYNAMIQUE

Le CHSLD de Granby, comme bien d'autres centre de soins longue durée, peine à trouver suffisamment de personnel.

Le directeur général de l'établissement, Perry Nadon, croit cependant que la tenue de tels événements pourrait avoir un impact positif sur la vision qu'a le public sur les CHSLD.

« Ça montre que ce sont des milieux de vie dynamiques », soutient M. Nadon qui espère voir un impact chez les chercheurs d'emploi.

Une chose est sûre, c'est que les employés actuels sont plus que dévoués.

« Il y en a plusieurs qui avaient déjà terminé leur quart de travail et qui ont aidé à déplacer les résidents bénévolement », témoigne Chantal Marquis, qui ajoute que plusieurs « vrais » bénévoles sont venus donner un coup de main.

Selon ses estimations, au moins la moitié des 66 résidents ont pu admirer les voitures antiques mercredi après-midi.



› ALEX NEVSKY EST PAPA

Le chanteur Alex Nevsky et sa conjointe l'animatrice Vanessa Pilon sont désormais parents d'une petite Claire, qui est née dimanche. Le couple a souhaité vivre l'arrivée de leur premier enfant dans l'intimité et n'a partagé l'information sur les réseaux sociaux que mercredi soir. « Bienvenue Claire, ma douceur, ma beauté. J'ai témoigné de la force extraordinaire de la femme dimanche dernier, j'ai vu mon amoureux accoucher, à la maison, dans notre chambre », a-t-il écrit sur Facebook et remerciant les sages-femmes de la maison de naissance du Haut-Richelieu pour « l'accompagnement précieux ». La mère de Claire a également glissé quelques mots doux à sa fille via les réseaux sociaux. « Petite merveille arrivée dans nos vies avec le soleil de dimanche matin, après une nuit intense, magique, difficile, animale, puissante et inoubliable ». Le couple a tenu à rassurer leurs fans et précise que leur bébé est né en parfaite santé.

LA VOIX DE L'EST — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK


**CLINIQUE PODIATRIQUE
DE GRANBY**
66, rue Court, bureau 214, Granby
450 991-4117
 www.CliniquePodiatriqueGranby.ca

Le podiatre: le professionnel de confiance pour la santé des pieds

Ongles douloureux ou incarnés?
Nous avons une solution *permanente*
et *esthétique* pour vous!



**D^{re} Kim
Desroches,**
podiatre



**D^{re} Geneviève
Payette,**
podiatre

Membres de l'Ordre des
podiatres du Québec

Couvert par la majorité des régimes d'assurances privés. Aucune référence médicale nécessaire.

SA MAISON INFESTÉE DE CHAMPIGNONS

Élan de solidarité à Abercorn



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

ABERCORN — En devenant propriétaire de sa maison à Abercorn, Cédric Boulanger réalisait un rêve de longue date. Celui-ci a toutefois tourné au cauchemar lorsqu'il a constaté que sa nouvelle demeure était pleine de mères pleureuses. Depuis, la communauté cherche à lui venir en aide.

M. Boulanger a emménagé dans sa propriété de la rue Thibault Sud le vendredi 13 avril dernier. « Pour faire exprès », ironise-t-il en référence à la malchance dont il est victime.

C'est par hasard qu'il a découvert la présence du champignon, aussi connu comme le cancer du bâtiment. « C'est simple, je suis sorti de la maison et en déplaçant des poubelles, j'ai vu des champignons à l'extérieur, raconte celui qui avait fait inspecter l'endroit avant de l'acquérir. En soulevant le revêtement extérieur, on a constaté que c'était plein. »

La mère pleureuse se nourrit de bois humide et provoque la détérioration des édifices auxquels elle s'attaque. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, elle ne peut pas causer de maladie ou d'infection nuisible à la santé humaine, mais sa présence est propice au développement d'autres types de moisissures.

« Comme la maison est construite sur une dalle de béton, je ne peux pas voir les fondations au complet. J'espère que la mère n'a pas trop affecté les fondations et la structure [de la maison] », souhaite M. Boulanger.

FACTURE SALÉE

Pour décontaminer sa demeure, M. Boulanger devra déboursier près de 3800 \$. Et pour reconstruire ce qui aura été démolé, il en coûterait près de 36 000 \$, selon les soumissions qu'il a fait réaliser.

Une somme que le nouvel Abercornien n'a pas en sa possession, lui qui a investi toutes ses économies dans l'acquisition de sa maison et dans les travaux exécutés lors de son emménagement.

« Et tant qu'on n'a pas tout arraché, je n'aurai pas la certitude que ça se trouve juste sur les murs. Il va peut-être y avoir d'autres surprises », craint le principal

intéressé, dont les assurances ne couvrent pas ce type de sinistre.

De plus, la maison avait été mise en vente, sans garantie légale, à la suite du décès de son précédent propriétaire. Les recours sont donc inexistantes pour l'employé de la brasserie Dunham, qui dort dans sa voiture depuis quelques semaines avec son chien. Ses autres options se résument pour l'instant à planter une tente sur son terrain ou à aménager son garage.

« Je préfère ne pas penser à cet hiver », dit-il.

SOLIDARITÉ

« Ça a un méchant impact psychologique, en plus de ne pas savoir qu'est-ce qui va arriver ensuite », confie M. Boulanger.

« Il y a la paranoïa aussi. Tu ne veux pas amener ça chez quelqu'un d'autre », renchérit-il.

Devant la détresse de celui qu'il côtoie régulièrement, Martin Delisle, propriétaire de l'auberge BOHO, a mis sur pied une campagne de sociofinancement pour amasser le plus d'argent possible pour alléger la facture.

« On ne prévoit jamais ce genre de chose. Beaucoup de gens ignorent ce qu'est la mère pleureuse », constate-t-il.

« Tous les jours, je le voyais dans ses démarches d'achat, il parlait de l'inspection et tout, et il était excité et heureux de devenir enfin propriétaire, poursuit M. Delisle. Maintenant, je le vois pris au dépourvu, à ne pas savoir par où commencer, à ne pas savoir comment il réussira à trouver l'argent. Je devais l'aider. »

Depuis le lancement de la campagne, il y a une semaine, 21 personnes, de la région pour la plupart, ont fait un don, amassant près de 1500 \$ sur les presque 40 000 \$ nécessaires. « C'est une bonne cadence, commente M. Delisle. C'est là qu'on voit l'esprit de solidarité des gens. »

Celui-ci espère atteindre l'objectif souhaité dans un délai de 30 à 45 jours, histoire que cette mésaventure soit chose du passé d'ici la saison froide.

Les heures d'ouvriers compétents ou des matériaux qui seront nécessaires aux travaux, plutôt que des dons en argent, sont aussi bienvenus. « C'est sûr que si un entrepreneur en construction ayant ses cartes de compétence s'offre pour venir donner un coup de main, on ne dira pas non », note M. Delisle.

Il est possible de consulter la campagne de sociofinancement à l'adresse suivante : <https://www.gofundme.com/sauvons-la-maison-a-cedric>



En devenant propriétaire de sa maison, Cédric Boulanger réalisait un rêve de longue date, qui a toutefois tourné au cauchemar lorsqu'il a constaté que sa nouvelle demeure était envahie par la mère pleureuse. — PHOTO ALAIN DION

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE
de *belles vacances!*

EXAMEN DE LA VUE COMPLET • DÉPISTAGE DES MALADIES OCULAIRES • URGENCES OCULAIRES

VASTE SÉLECTION DE MONTURES OPHTALMIQUES ET SOLAIRES • SUIVI EN SANTÉ OCULAIRE POUR PATIENTS DIABÉTIQUES • ÉVALUATION POUR LA CHIRURGIE AU LASER
CLINIQUE DE SÉCHERESSE OCULAIRE • RÉÉDUCATION VISUELLE • PHOTOGRAPHIE DU FOND D'OÏL • LUNETTES DE PROTECTION POUR LE SPORT (ADULTE ET ENFANT)
APPAREIL DE MESURES POUR VERRER PERSONNALISÉS • LABORATOIRE DE TAILLAGE-MONTAGE SUR PLACE

OPTO
RÉSEAU

800, rue Principale, Granby
450.915.3222

Dre Mélanie Beaudry, Dre Marie-Michelle Clair,
Dr Gilbert Fortier et Dre Noémie Larouche, optométristes

FERNAND GUILLETTE, D'ÉPOUX À AIDANT NATUREL

« On ne s'est jamais lâché »



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'amour est plus fort que tout. Fernand Guillette en est la preuve. Il continue à vouer un amour sans borne à celle qu'il a épousée il y a 60 ans, même s'il doit aujourd'hui veiller sur elle à temps plein, en raison de l'Alzheimer. Un rôle d'aidant naturel pour lequel il estime avoir peu de reconnaissance du gouvernement.

Mille dollars par année. À peine 20 \$ par semaine. C'est ce que reçoit M. Guillette, 82 ans, pour s'occuper 52 semaines par année de Jacqueline Morin, celle avec qui il a uni sa destinée le 2 août 1958.

« Avec 1007 \$ par année [NDLR: crédit d'impôt pour aidant naturel prenant soin de son conjoint], on ne peut pas aller loin. Et je ne suis pas le seul comme ça », ajoute-t-il en considérant que cette aide pourrait être bonifiée.

Malgré tout, Fernand Guillette ne changerait rien à sa situation. Pas question pour lui de « placer » sa douce moitié, avec qui il célèbre ses noces de diamant. Sa famille est présente et lui donne un coup



Fernand Guillette se questionne sur la reconnaissance à laquelle les aidants naturels ont droit, alors qu'il joue ce rôle auprès de son épouse, Jacqueline Morin, atteinte d'Alzheimer. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

de main. Tant qu'il « aura la santé », le Granbyen entend bien continuer à assurer les soins quotidiens de son épouse, dans la maison qu'ils ont aménagée ensemble, entourés

des fleurs qu'ils ont plantées et entretenues à deux. Même si elle ne connaît plus le nom des plantes, ni même son propre nom.

« C'est dur pour le cœur quand on aime une personne », laisse tomber avec émotion M. Guillette, ce menuisier connu pour l'importante collection de reproductions de chevaux, outils et véhicules anciens qu'il a réalisées en bois et à l'échelle.

COUP DE FOUORE

C'est le 24 mai 1958 que Fernand Guillette a rencontré Jacqueline Morin en allant danser « au Pavillon du détour », à Granby. Il ne la connaissait pas, mais un simple regard a suffi, dit-il, pour être convaincu qu'il allait la conduire à l'autel. « Je l'ai invitée à danser. Et on ne s'est jamais lâché depuis ce temps-là », lance-t-il.

Jacqueline Morin, de six ans son aînée, était veuve depuis deux ans et mère de deux fillettes à l'époque. Le coup de foudre a été réciproque,

assure Fernand Guillette. Alors qu'il habitait sur la ferme familiale à Roxton Falls, il s'est rapidement trouvé un emploi à Granby pour se rapprocher de sa douce. À leur 12^e rendez-vous, ils convolaient en justes noces à l'église Notre-Dame.

« Je ne veux pas savoir comment ça va finir. Je prends encore les bons petits moments qu'il nous reste. »

— Fernand Guillette

Celui qui a travaillé dans l'industrie de la construction une bonne partie de sa vie a toujours considéré les deux filles de Jacqueline Morin, Denise et Lisette, comme les siennes. Le couple a aussi eu une autre fille ensemble,

Nicole. Aujourd'hui, la famille compte sept petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Fernand Guillette affirme que lui et son épouse ont connu des épreuves au fil des décennies, comme tous les autres couples. Mais ils les ont surmontées. « On n'a jamais eu de chicane, juste du dialogue. Tout s'arrange avec le dialogue. Il ne faut rien garder sur le cœur pour avoir une vie chaleureuse et aimante », croit-il.

La plus grosse épreuve à laquelle ils ont été confrontés s'est immiscée sournoisement dans leur vie il y a une dizaine d'années. « Le pire, c'est l'Alzheimer », dit-il avec amertume.

Fernand Guillette accueille aujourd'hui une journée après l'autre. « Je ne veux pas savoir comment ça va finir. Je prends encore les bons petits moments qu'il nous reste », glisse-t-il. Et cet anniversaire de mariage célébré ce jeudi en est un.



Jacqueline Morin et Fernand Guillette le 2 août 1958 — PHOTO FOURNIE

JF GIBSON

SON SAVOIR POUR TOUT PRÉVOIR



JEAN-FRANÇOIS GIBSON

Courtier immobilier

Sécuri-T
Société de services immobiliers

450 525-2288

Tranquilli-T



INFO@EQUIPEGIBSON.COM
WWW.EQUIPEGIBSON.COM



RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE
450 378-4120



Le bébé colobe est tout blanc pour le moment, mais sa coloration va commencer à changer dans quelques semaines. — PHOTO FOURNIE

ZOO DE GRANBY

Première naissance de colobe depuis 11 ans

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Zoo de Granby a accueilli un bébé colobe le 23 juillet dernier, soit 11 ans jour pour jour après la dernière naissance entre ses murs de cette espèce de petit primate africain au pelage caractéristique noir et blanc.

«Ce n'était pas une surprise. C'est quelque chose qu'on suivait de près. Quand c'est arrivé, on était vraiment excité parce que c'était souhaité», a affirmé mercredi la conservatrice au Zoo, Chantal Routhier.

Le petit groupe était auparavant composé d'un mâle de 24 ans et de ses enfants, Zimwi, 13 ans, et Loulou, 11 ans.

Le Zoo de Granby avait alors fait une demande de reproduction auprès du Species Survival Plan (SSP) pour poursuivre et diversifier la lignée génétique.

Frida, une femelle née en 2013, est ainsi arrivée d'un zoo du Maryland,

aux États-Unis, l'an dernier. Les rapprochements entre Frida et Zimwi se sont faits sans intervention de l'équipe du Zoo. La nouvelle famille pourrait maintenant accueillir de nouveaux bébés aux deux ans, note Chantal Routhier.

Pour l'heure, le nouveau-né, une femelle, ne passe pas inaperçu dans le géodôme du Zoo où il peut être observé avec sa maman et les autres membres du groupe, car son pelage est tout blanc. «Son poil est blanc et sa peau est rose, alors que les adultes ont la peau noire. Mais sa coloration va changer dans les prochaines semaines. Dans quatre ou cinq mois, il va déjà commencer à ressembler à un adulte. C'est aussi à cette période qu'il devrait commencer à être sevré de sa mère», précise la conservatrice.

ESPÈCE MENACÉE

Jusqu'à maintenant, les techniciens en soins animaliers du Zoo ne sont pas intervenus auprès de la maman et de son petit. Celle-ci se montre d'ailleurs très protectrice,

ce qui a créé des tensions au sein du groupe. Mais les liens familiaux étant très importants pour cette espèce, c'est en groupe que la parentalité est acquise.

«Ce sera important pour la petite femelle qui vient de naître de participer à l'élevage des prochains pour apprendre à tenir les petits ou reconnaître les cris d'alarme. En nature, ils vivent en groupes familiaux. Tout le monde participe et s'entraide», souligne Chantal Routhier.

Selon elle, le Zoo de Granby est l'un des deux seuls zoos au Canada à compter des colobes parmi ses pensionnaires. En Amérique du Nord, ils sont présents dans 48 institutions zoologiques.

Cette espèce de petit primate arboricole est menacée en nature, particulièrement par les activités de déforestation et l'aménagement de chemins qui exercent des pressions sur certains habitats. La chasse et le braconnage expliquent également le déclin de la population, selon la conservatrice.

EN BREF

Course à l'aveuglette: 1100 \$ amassés pour Mira

La course à l'aveuglette en voiturettes de golf organisé samedi

dernier par les frères Raynald et Gérald Boucher sur le terrain de balle du Camping Terrasse Rougemont a été couronnée de succès. Pas moins de 1100\$ ont été amassés au profit de la Fondation Mira, alors que 48 duos ont parcouru le trajet truffé d'obstacles amusants

concoctés par les frères jumeaux. «Ça a dépassé nos espérances», s'est réjoui Raynald Boucher. L'événement sera de retour pour une troisième année à l'été 2019, et les organisateurs espèrent que d'autres campings adopteront leur initiative. **MARIE-ÈVE MARTEL**



commercial - résidentiel • spécialité toit plat



- MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
- ASPHALTE, GRAVIER
- BARDEAUX

Ouvrage garanti 10 ans

RÉJEAN LACASSE
ANDRÉ MCDUFF 450-372-5216
STEVE GIARD 450 775-8399

767, rue St-Jacques, Granby
couvertureshefford.com

A votre service depuis 1955

RBQ 1160-2653-31

#1 en accessoires de salle de bain et cuisine

PLOMBERIE
SABOURIN



Visitez notre salle de montre au 632 Dufferin, Granby
plomberiesabourin.com 450.372.1138

DEVIENS... SECRÉTAIRE OU COMMIS À LA COMPTABILITÉ

PHOTOGRAPHIE: © STEVE PELLERIN

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

DÉBUT DE LA FORMATION:

✓ Entrées continues
(Double DEP = Adjoint administratif)

3M CAMPUS Éducation des adultes et Formation professionnelle
BROME-MISSISSQUOI Adult Education and Vocational Training

180, Adélarde-Godbout
Cowansville QC J2K 3X9
450 263-7901 | **CBMFP.CA/FR**

AU RESTAURANT MAISON BOIRE DE GRANBY

De la terre à l'assiette

ISABEL AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — Sur le toit du garage de la Maison Boire, la végétation prend résolument ses quartiers

depuis le début de l'été. Au lieu de l'inévitable recouvrement d'asphalte, le restaurant a maintenant accès à un potager où poussent légumes, fines herbes et fleurs comestibles. Ici, le principe « de la terre à l'assiette » s'applique tout à fait.

Le concept n'est pas nouveau ; plusieurs établissements du monde possèdent ou ont possédé un potager sur leur toit. Au Québec, on n'a qu'à penser à Joe Beef, Toqué, Chez Boulay, au Reine-Elizabeth et au Château Frontenac, entre autres.

À Granby — et même dans les Cantons-de-l'Est —, cependant, l'initiative serait unique, affirme le propriétaire de la Maison Boire, Brian Proulx, qui ne fait rien à moitié.

« Le but de ça, c'est d'être auto-suffisant d'ici les dix prochaines années », affirme-t-il, en confessant fièrement son côté écologique. « Ici, on est vraiment vert. On essaie d'aller chercher nos certifications. En restauration, je pense qu'on peut montrer l'exemple. »

Non seulement La Maison Boire fait son propre compost, mais elle tente aussi d'offrir le plus possible des produits locaux. L'aménagement d'un potager allait donc de soi, laisse entendre M. Proulx. « C'est bio, sans pesticides... Ça assure la qualité et la traçabilité de nos ingrédients. On cultive une cinquantaine de variétés, dont des semences ancestrales. »

Ce dernier a imaginé l'endroit, sous les conseils de l'herboriste Vincent Deronde, et lancé le projet le 24 mai dernier. Après s'être assuré d'avoir renforcé la structure du garage, lui et son équipe ont construit des bacs en bois à partir de minots de pommes. Environ 5000 \$ ont été investis dans le projet.

Lors du passage de *La Voix de l'Est*, mercredi, la croissance allait bon train sur les 1300 et quelques pieds carrés d'espace en hauteur. Carottes, tomates, choux, haricots, capucines et compagnie s'offraient au soleil.

« On a commencé la récolte. C'est une année-test ; on va voir



Le propriétaire Brian Proulx au milieu du potager de la Maison Boire, aménagé sur le toit du garage. — PHOTOS ALAIN DION

ce qui fonctionne et on va s'ajuster », explique M. Proulx, en montrant le système de récupération d'eau de pluie qui permet d'arroser les végétaux.

À long terme, l'exercice permettra bien sûr des économies intéressantes, ajoute le jeune entrepreneur.

ÇA BOUGE

Ouverte il y a à peine un an, La Maison Boire n'a pas fini d'évoluer. S'il n'en tient qu'à Brian Proulx, les projets défilent les uns après les autres. À commencer par l'aménagement de l'étage vacant du restaurant, qui deviendra sous peu un piano-bar.

« On aimerait aussi acheter un lopin de terre pour cultiver du blé pour fabriquer notre pain », prévoit-il.

La pisciculture est même dans les plans. « L'an prochain, on compte faire l'élevage de tilapias en bassin dans notre garage. »

Et comme si ce n'était pas assez, l'homme d'affaires pourrait agrandir la cuisine vers l'arrière, en vue d'offrir un service de traiteur.



Une cinquantaine de légumes, fines herbes et fleurs comestibles poussent dans des bacs de bois.

Amoureux des beaux objets en céramique, M. Proulx et sa copine ont par ailleurs dessiné et moulé eux-mêmes quelques pièces personnalisées qui viendront garnir la collection de vaisselle du restaurant.

« On songe aussi à forger nos propres ustensiles... Pourquoi pas ? »

Autosuffisant, qu'on vous disait...

Maison Boire célébrera sa première année d'existence le 23 août prochain. Pour les détails et les billets, on consulte la page Facebook de l'établissement. Une partie des profits de la soirée sera remise à la Fondation du CHG.



LES PETITS TRÉSORS
Pâtisseries • Boulangerie

SANS arachides

SANS lactose

SANS gluten

Un trésor à découvrir...

3, rue Court, Granby
450.956.1656

CHOCOTRESORS.COM

LES ENTREPRISES
MARION.COM
entretien pelouse

ESTIMATION ET CONSEILS GRATUITS

CONTACTEZ-NOUS : 450 378-7133

• Engrais sans phosphore • Contrôle des mauvaises herbes • Punaises • Vers blancs • Aération • Chaux



Une série de conditions ont été imposées à Simon Charbonneau qui avait reconnu être coupable de l'homicide involontaire de sa conjointe. Le crime avait eu lieu en février 2011. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

LIBÉRATION D'OFFICE POUR SIMON CHARBONNEAU

Un encadrement restrictif



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Incarcéré pour avoir causé la mort de sa conjointe à Roxton Pond, Simon Charbonneau vient d'obtenir sa libération d'office. Un encadrement restrictif, dont une assignation à résidence jusqu'à la fin de sa peine, s'avère toutefois nécessaire, selon la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC). Une série de conditions à respecter lui ont aussi été imposées.

L'individu âgé de 36 ans purge une peine de six ans et 10 mois de prison. Il a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire. À la suite d'une dispute avec sa conjointe Marie-Élyse Tremblay dans leur appartement de Roxton Pond en février 2011, il l'a étranglée. Lors du crime, il était déjà soumis au respect de conditions dans un dossier de violence conjugale.

PLUS DE 30 CONDAMNATIONS

Depuis l'âge de 19 ans, il cumule une trentaine de condamnations

pour divers crimes, tels que possession de stupéfiants, vols, menaces, complot et entrave. « Les intervenants à votre dossier constatent que vous présentez une criminalité précoce, polymorphe, sans accalmie, laquelle s'est aggravée avec les années », peut-on lire dans la récente décision rendue par la Commission.

Le trentenaire présente des problèmes de gestion de la violence et de l'impulsivité, notamment dans un contexte conjugal.

Plusieurs bris de condition, de liberté illégale, suspensions et révocations figurent à son dossier. Les mesures légales prises à son endroit « ne semblent pas avoir eu l'effet dissuasif », notent les commissaires.

Simon Charbonneau éprouve également des difficultés d'adaptation en milieu carcéral. Agressions de codétenus, attitude menaçante et intimidante, et possession de produits de contrebande ont marqué son séjour derrière les barreaux. Il a fait l'objet de 13 placements en isolement et a accumulé près de 30 rapports d'infraction. Après avoir asséné une dizaine de coups de poing à la tête d'un codétenu pour une histoire de dentifrice, en septembre 2016, il a été transféré dans un secteur à sécurité maximale.

Même si les intervenants constatent une certaine volonté de

changement chez Charbonneau, ils ont des doutes sur sa capacité d'apporter des changements concrets dans sa vie et particulièrement dans ses relations avec les femmes. « Votre équipe de gestion de cas est d'avis qu'un encadrement restrictif s'avère nécessaire lors de votre retour en communauté », peut-on lire dans le document obtenu par *La Voix de l'Est*.

Même si sa libération d'office lui est accordée — ce qui est systématique après avoir purgé les deux tiers de sa peine — le trentenaire devra demeurer dans un centre correctionnel ou un centre résidentiel communautaire jusqu'à la fin de sa sentence. À défaut d'une telle condition, il représenterait un risque inacceptable pour la société, selon les commissaires.

Toute fréquentation ou relation intime avec une femme doit être déclarée. La Commission se range également derrière une demande de la famille de la victime en interdisant à Simon Charbonneau toute communication avec elle. Il lui est interdit de consommer drogue et alcool, et de se trouver dans un endroit où la vente d'alcool est la principale source de revenus. Le contrevenant doit aussi s'abstenir de communiquer avec toute personne possédant un casier judiciaire.

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Informez-vous!
crif.csvdc.qc.ca
450 378-8544



COMPLICE DE VOTRE RÉUSSITE

Commission scolaire du Val-Des-Cerfs



Royal Tandoori Granby

Nous serons présents à la fête des Mascottes de Granby!

NOUVEAU À GRANBY

CUISINE INDIENNE FAMILIALE ET AUTHENTIQUE

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

376 RUE PRINCIPALE, GRANBY 450 574-1122

RÉSERVEZ VOTRE TABLE EN LIGNE : ROYALTANDOORIGRANBY.CA

LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : MARDI 31 JUILLET 2018

TOUT-ORNIEN 02 03 07 08 09 11
14 15 18 22 23 24

Loto-D 5 3 1 6 2 4 1 3

Sprint 08 19 23 28 37

LOTTO POKER 8 9 9 D R
♦ ♥ ♣ ♠

Astro Jour - Mois - Année - Signe
01 - JUILLET - 22 - GÉMEAUX

banco 02 05 07 12 18 23 24 26 29 31
35 38 39 41 42 47 49 50 52 64 **Turbo x 1**

Quotidienne | **Triplex** 16 19 | **Extra**
2 70 3 924 4 7012 | 22 25 32 | 1697135

LA MERVEILLE LOTO L'ÉTÉ

À gagner : 4 491 lots de 100 \$ à 1 M\$,
dont 2 lots garantis de 1 M\$, et des lots en marchandise.
Tirage le 16 août.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SKARAZULA

Un voyage musical dans le temps

MARIE-ÈVE LAMBERT

marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

BROMONT — Ce week-end, pas besoin d'aller bien loin pour être dépaysé. Le quatuor Skarazula vous invite au Centre culturel St-John pour faire avec eux un voyage musical dans le temps et autour du globe.

Ils débarqueront à Bromont ce dimanche avec, dans leurs valises, des airs turcs, kurdes, arabes, bulgares et juifs, entre autres, ainsi qu'une vingtaine d'instruments aux noms tous plus curieux les uns que les autres : ney, kaval, chalémie, oud, saz, bouzouki, psaltérion et quoi encore. La grande majorité d'entre eux sont même fabriqués par les membres fondateurs du groupe, Steve Grenier et François Rainville!

« Venir nous voir, c'est, en plus d'assister à un spectacle divertissant, suivre un cours d'histoire, de géographie et de musique », lance le flûtiste de la formation, François Perron.

Spécialisé dans la musique ancienne inspirée de l'Europe médiévale et de l'Orient ancien, le quatuor complété par Andrew Wells-Oberegger revisite les répertoires — du XII^e au XVI^e siècle — des différentes cultures concernées, en plus de présenter leurs propres créations suivant les modes de composition de l'époque. « On se donne quand même une grande liberté », glisse M. Perron.



Steve Grenier, François Perron, François Rainville et Andrew Wells-Oberegger forment le quatuor Skarazula, spécialisé dans la musique ancienne inspirée de l'Europe médiévale et de l'Orient ancien. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Si les deux premiers albums de la formation — *Ostara* (2004) et *Litha* (2007) — se concentraient davantage sur la période médiévale, *Sambain* (2012) a marqué un tournant pour les musiciens, qui ont davantage exploré les sonorités orientales.

Depuis, raconte le flûtiste, Skarazula se consacre beaucoup plus à la musique du monde, et c'est ce spectacle, plus grand public que le

précédent, que les musiciens promènent un peu partout.

MUSIQUE, REFLET D'UNE CULTURE

François Perron raconte qu'en tant que musicien, il est très satisfaisant d'explorer les styles musicaux ancestraux puisqu'ils fonctionnent par modalité plutôt que par tonalité. « Il n'y a pas d'accords et d'harmonies comme

c'est le cas en classique ou en musique populaire ou contemporaine, explique-t-il. Ça donne une immense liberté pour improviser, encore plus qu'en jazz, où les harmonies sont extrêmement poussées, puisqu'on improvise sur une seule note. »

Des ambiances particulières sont ainsi créées, poursuit-il, qui en disent beaucoup sur les différentes cultures. « Plus on creuse,

plus on se rend compte que tout est imbriqué. Au même titre que la langue maternelle, par ses couleurs propres, influence la façon de penser d'un peuple, sa façon de penser influence sa façon de faire de la musique, et donc celle-ci n'est que la pointe de l'iceberg d'une culture. »

Bien que riche en informations et découvertes de toutes sortes, les spectacles de Skarazula ne sont pas didactiques et ennuyeux pour autant, avertit François Perron. « Il y a vraiment une énergie de "soirée canadienne", mais sans les traditionnelles cuillères et ceintures fléchées », image-t-il.

D'ailleurs, saviez-vous que le nom du groupe, Skarazula, est inspiré du mot italien *schiarazula*, qui veut dire roseau ? En plus d'être une petite flûte, c'est aussi une plante qu'on brûlait, au XVI^e siècle, lors de cérémonies visant à chasser les mauvais esprits, explique le musicien. « La musique joyeuse aussi chasse les mauvais esprits et les idées noires », souligne François Perron pour terminer... sur une bonne note!

Envie d'y aller ?

Quand : le dimanche 5 août à 11h30

Où : au Centre culturel St-John de Bromont

Billets : centreculturelstjohn.com

Tél. : 450 534-2006



MEMBRE DE
PIEDRÉSEAU
PODIATRES • ORTHÈSES

NOUVEAU! Soins au laser thérapeutique

La thérapie au laser accélère le processus naturel de guérison de votre corps grâce à la photo-bio-stimulation. La thérapie au laser est efficace dans le traitement des affections chroniques, des affections aiguës et des douleurs post-chirurgicales.

MEMBRE DE
**ORDRE
DES PODIATRES
DU QUÉBEC**
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

Problèmes de pieds ?

Consultez-nous pour des solutions

- Orthèses plantaires
- Verrues plantaires
- Ongles incarnés
- Évaluation des enfants
- Laser pour ongles
- Et beaucoup plus!

D^r Keven Lambert
Podiatre

**D^r Gabriel
Beaudoin-Côté**
Podiatre

Aucune référence médicale requise • Remboursé par la plupart des assurances

800, rue Principale, local 108, Granby
piedreseau.com

1 888 765-5383



Le directeur général du FICG, Pierre Fortier — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY

La finale en milieu de semaine

ISABEL AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — Exceptionnellement cette année, la grande finale du Festival international de la chanson de Granby aura lieu en plein cœur de semaine, le mercredi 22 août. Un chambardement d'horaire attribuable à la venue, tout aussi exceptionnelle, de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Ces dernières années, le Festival tenait la finale de son concours le vendredi soir. Pour cette 50^e édition, il a fallu que l'équipe s'ajuste. « La seule date où on pouvait avoir l'OSM, c'était le jeudi 23 août. Il aurait donc fallu vider la scène pour accueillir l'orchestre, remonter la scène pour le concours et replacer tout ça pour la finale. Ça aurait coûté

beaucoup trop cher, explique le patron du Festival, Pierre Fortier. Mais ce n'est pas une habitude qu'on va créer. »

Aussitôt le lauréat consacré et les prix remis, le mercredi, les techniciens du FICG s'activeront donc pour préparer l'arrivée de la grande visite.

« Après la finale, l'équipe technique travaille toute la nuit ; le lendemain, on installe tout, avec les lutrins, les chaises, les lumières, et on ajuste l'éclairage et le son. »

Pour recevoir les 55 musiciens, les 20 choristes de l'école de chant Cantabile et les sept interprètes invitées — Isabelle Boulay, Fabienne Thibeault, Marie Denise Pelletier, Luce Dufault, Safia Nolin, Joanie Roussel et Émie Champagne —, il a même fallu louer le sous-sol de l'église Sainte-Famille, à deux pas du Palace.

PLUS QU'UNE FINALE

Pierre Fortier est convaincu que de présenter la finale un mercredi n'aura pas d'influence sur l'achalandage. « Jusqu'à maintenant, on a vendu autant de billets qu'à l'habitude. C'est généralement plein à 95 % ce soir-là. »

« De toute façon, il faut prendre le Festival dans son entité, ajoute-t-il. C'est n'est pas juste un soir de concours, c'est l'ensemble qui compte. On souhaite avoir du monde qui assiste au Festival et qui voit plusieurs spectacles. La finale met un terme au concours, mais ça ne met pas un terme aux festivités du 50^e. »

La fête se poursuivra en effet le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche, notamment à travers les grands spectacles gratuits au parc Daniel-Johnson. « En fait, cet horaire laisse toute la place aux spectacles extérieurs. »

EN BREF

Supplémentaires à la Dame de Cœur

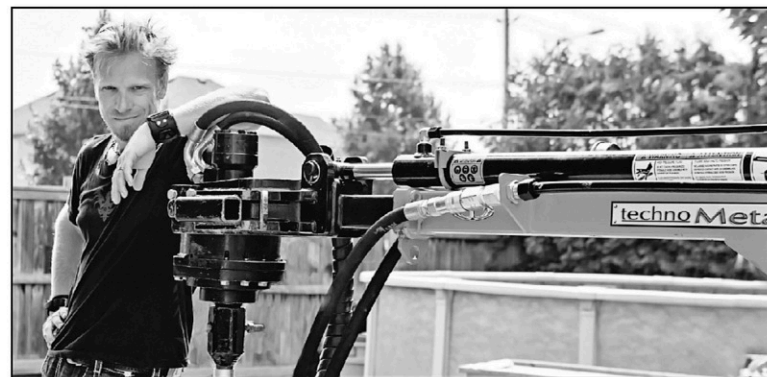
Le Théâtre de la Dame de Cœur prolongera sa saison 2018. Cinq supplémentaires ont été annoncées mercredi pour les 19, 22, 23, 24 et 25 août. L'ajout de ces nouvelles représentations vient confirmer le succès indéniable connu par son spectacle *Les Géants de l'Étang*, qui en est à sa troisième année. Dans son communiqué, le Théâtre parle même de « records d'assistance ». Pour réserver des billets:

450-549-5828 ou damedecoeur.com. **MARIE-ÈVE LAMBERT**

Shawn Mendes favori au gala iHeartRadio MMVA

Le Canadien Shawn Mendes livrera une chaude lutte à son compatriote Drake au gala des iHeartRadio MMVA. Le chanteur pop de 19 ans originaire de Pickering, en Ontario, est le favori cette année avec huit nominations — une de plus que le rappeur de Toronto. Les

deux artistes s'affronteront ainsi le 26 août. Shawn Mendes et Drake sont en lice dans la catégorie de l'artiste de l'année. Ils rivaliseront avec Camilla Cabello, Cardi B, Ed Sheeran et Post Malone. Parmi les autres favoris cette année, on retrouve Alessia Cara avec cinq nominations, tandis qu'Ed Sheeran et Marshmello ont chacun quatre citations. La chanteuse Halsey a trois nominations. Les MMVA seront animés par la rappeuse Awkwafina, que l'on a vue notamment dans *Ocean's 8*. Les MMVA seront diffusés sur les ondes de Much et de CTV. **LA PRESSE CANADIENNE**



FAITES COMME LES PROS

« Techno Pieux est la seule façon de commencer un projet de terrasse. »

Paul Lafrance

techno **PIEUX** MD

ESTRIE | BROME MISSISQUOI | GRANBY

819.843.9435

DES GRENIERS ROBICHAUD

Giant
Améliorer la vie au quotidien

Modèle Expert Plus 8
40 gal (3800 W)
60 gal (6000 W)

Garantie 8 ans perforation et partie électrique

Pour de bons conseils en plomberie, faites affaire avec **DE VRAIS CONNAISSEURS!**

LIQUIDATION DE DÉMOS
Douches - Bains - Robinets

Venez voir notre salle de montre au
21, rue Guy, Granby | 450 372-8393
desgreniersrobichaud.com

Clinique de santé et d'esthétique dentaire

Beauchemin

CAROLINE BEAUCHEMIN
DENTISTE GÉNÉRALISTE

PEGGY DUGUAY
SECRETARE

CAROLINE VEILLEUX
HYGIENISTE DENTAIRE

MARIE-JOSÉE HAMEL
ASSISTANTE

Rébecca Mossaad
Dentiste généraliste
(pour service de chirurgie)

Bienvenue aux nouveaux patients

27, rue Elgin, bureau 1, Granby • 450 378.8966

FRAIS IMPOSÉS POUR LE MATÉRIEL SCOLAIRE

L'entente entérinée par le juge

MÉLYSSA GAGNON

mgagnon@lequotidien.com

Le recours judiciaire mis en branle par une Jonquiéroise, qui réclamait le remboursement des frais imposés aux parents pour l'achat de matériel scolaire, est terminé. Le juge Carl Lachance, de la Cour supérieure, a donné son aval à une suggestion commune soumise par les procureurs des deux parties au début du mois de mai. Les 68 commissions scolaires de la province devront donc verser 153,5 millions de dollars aux parents.

La démarche juridique a été entreprise par Daisye Marcil en 2013. Évoquant le principe de gratuité qui se trouve à la base de la Loi sur l'instruction publique, elle soutenait que les parents n'avaient pas à payer pour certains articles demandés par les commissions scolaires et que celles-ci refilaient aux familles la facture de matériel qui aurait dû être fourni. En juin 2017, le tribunal a entériné la



Le juge Carl Lachance, de la Cour supérieure, a tranché. Les commissions scolaires devront verser 153,5 M\$ aux parents qui ont dû payer pour l'achat de certaines fournitures scolaires entre 2008 et 2017. — PHOTO ARCHIVES LE QUOTIDIEN

requête en recours collectif et le dossier a pu cheminer devant la Cour.

Au départ, plus de 300 M\$ étaient réclamés. L'entente conclue entre les commissions scolaires et les parents de quelque 2240 élèves fréquentant

des écoles publiques québécoises, entérinée par le juge Lachance en mai, totalisait 153,5 M\$. Concrètement, après le paiement des honoraires d'avocats, établis à 18 M\$, les taxes et les frais de financement, les

familles devraient recevoir autour de 24,30 \$ par enfant qui a fréquenté un établissement entre 2008 et 2017. Comme l'indique le procureur des commissions scolaires, M^e Bernard Jacob, quelques délais sont à prévoir avant l'envoi des chèques.

« Tout ce qui reste à faire, c'est mettre en œuvre la transaction approuvée par le juge. Un deuxième avis public devrait être publié cet automne et les commissions scolaires devraient envoyer l'argent au printemps 2019 », prévoit l'avocat du cabinet Morency.

SATISFAITS

Le cabinet de M^e Jacob représentait 63 des 68 commissions scolaires intimées. Les CS de la métropole étaient représentées par Malaythip Phommasak de la direction des services juridiques du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. Le procureur estime que le dossier connaît une issue raisonnable, dans les circonstances.

« Le premier chiffre qui est sorti était basé sur l'acceptation de toutes les réclamations des parents par le

juge. C'est un compromis acceptable concernant l'ampleur du dossier. C'est un jugement raisonnable et quand on compare le dossier à d'autres qui ont fait jurisprudence, on a été drôlement efficaces. Ça aurait facilement pu prendre dix ans », note-t-il.

Les sommes seront déboursées par les commissions scolaires francophones et anglophones à même leurs surplus ou par emprunts. Déjà, il est question d'un recours contre leurs assureurs pour obtenir remboursement.

L'avocat des commissions scolaires précise que les représentations faites devant le tribunal auront eu pour effet de forcer le gouvernement à agir concernant les coûts imposés aux parents pour l'achat de matériel.

« Tout ça a permis à M. Proulx d'émettre une directive sur les frais chargés aux parents », fait-il valoir. L'an dernier, Québec a annoncé le versement de 100 \$ par enfant d'âge scolaire par année pour l'acquisition de fournitures.

EN BREF

COLLISION SUR LA 116

Une motocycliste perd la vie

Une motocycliste est décédée à la suite d'une collision avec un camion survenue mercredi en fin d'avant-midi à Durham-Sud. L'événement s'est produit vers 11 h 45 près de 183 de la route 116 Ouest, à l'ouest de Richmond, rapporte Aurélie Guindon, porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie. « Selon les premières informations, il semble que le camionneur aurait fait une manœuvre pour reculer et aurait provoqué une collision avec une moto qui se trouvait derrière le camion », explique-t-elle. « Cela a provoqué malheureusement le décès de la motocycliste. Sa mort a été constatée sur place. » Le conducteur de camion a été conduit à l'hôpital pour choc nerveux, ajoute Mme Guindon. Des reconstitutionnistes ont été demandés sur les lieux afin d'éclaircir les circonstances de cette collision. Il s'agit du deuxième accident mortel impliquant un véhicule lourd dans la région cette semaine. Lundi, un automobiliste est décédé quand il est entré en collision avec un camion semi-remorque à Waterville. LA TRIBUNE

Québec doit indemniser un salarié au noir

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

La Presse

Malgré les protestations du gouvernement, un jeune homme qui travaillait au noir lorsqu'il est devenu handicapé recevra des prestations à vie sur la base de ce salaire gagné illégalement, vient de confirmer la justice.

La décision de la Cour supérieure ouvre la porte à des milliers de Québécois rémunérés « sous la table » au moment de subir une blessure grave.

Le jeune homme en cause avait 25 ans, le 25 mars 2010, lorsqu'une blessure par balle l'a rendu invalide pour le reste de ses jours. Dans l'année qui avait précédé le jour fatidique, il avait travaillé quelques mois comme électricien dans la construction et avait été rémunéré au noir à hauteur de 22 400 \$.

Tout en affirmant qu'il ne pouvait « évidemment encourager ce type de pratique », le Tribunal administratif du Québec (TAQ) avait décidé, l'été dernier, de l'indemniser sur cette base. « Notre rôle n'est pas de juger les comportements d'un individu, mais de rendre une décision basée sur

les faits », continuait la décision.

Dans une décision rendue il y a quelques semaines, la Cour supérieure a confirmé ce jugement. Le tribunal « ne voit rien de déraisonnable dans sa décision », même si « elle tranche peut-être avec un certain conformisme », a écrit la juge Christine Baudouin.

« Le TAQ s'appuyant sur le principe [...] à l'effet que les indemnités doivent être calculées à partir des gains qui reflètent la réalité, tient en compte les circonstances particulières », a-t-elle continué.

42 MILLIARDS AU NOIR

Selon l'avocat Jean-François Maltais, spécialiste des dossiers d'indemnisation, la décision fera jurisprudence si elle n'est pas cassée en appel. « C'est elle qui va faire autorité », a-t-il dit, soulignant qu'il s'agissait du premier dossier du genre à être monté jusqu'à la Cour supérieure.

Il a aussi souligné que même si l'indemnisation provenait dans ce cas-ci de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), elle pourrait aussi être utilisée par des accidentés



La décision de la Cour supérieure ouvre la porte à des milliers de Québécois rémunérés « sous la table » au moment de subir une blessure grave. — PHOTO 123RF

du travail et des accidentés de la route.

L'avocate représentant le gouvernement avait plaidé que l'indemnisation devait faire abstraction du salaire au noir : les prestations seraient alors calculées sur la base du salaire minimum, comme si le jeune homme n'avait pas travaillé dans l'année précédant ses blessures.

L'avocat du jeune homme espérait plutôt qu'il soit indemnisé en fonction de sa « capacité réelle de gain pour le futur », soit le salaire d'un apprenti électricien.

Les deux parties ont porté la décision en appel parce qu'elles en étaient insatisfaites. Il n'a pas été possible de savoir si elles contesteraient la décision de la juge Baudouin : aucun des deux avocats n'a rappelé *La Presse*.

Selon Revenu Québec, le travail au noir dans l'industrie de la construction représente des pertes fiscales de 1,5 milliard chaque année. L'économie souterraine représente 10 milliards par année au Québec et 42 milliards pour l'ensemble du pays, selon Statistique Canada.

› DÉLIT DE FUITE RUE COWIE



Un poids lourd a causé des bris à un poteau électrique de la rue Cowie, à Granby, mercredi autour de 12 h 45. Le véhicule a accroché le poteau, ce qui a causé des dommages à la structure. Le camionneur au volant d'un tracteur routier vert qui tirait une remorque blanche ne s'est pas arrêté, ce qui constitue un délit de fuite. Les policiers et des ouvriers de la voirie municipale se sont rendus sur place. Des barrières ont été installées pour empêcher les véhicules de circuler dans le secteur. La rue Cowie entre les rues Albert et St-Charles a été interdite à toute circulation le temps que des employés d'Hydro-Québec réparent le poteau. Toute personne qui a été témoin de l'incident ou qui possède des informations sur le poids lourd doit communiquer avec les policiers au 450-776-3333. **KARINE BLANCHARD** — PHOTO ALAIN DION

EN BREF

Cambriolage à Saint-Césaire: deux arrestations

Deux hommes âgés de 21 ans et 36 ans ont été arrêtés en lien avec une introduction par effraction perpétrée dans un bâtiment commercial de l'avenue Denicourt, le

21 juillet. Le duo est soupçonné d'avoir notamment volé des outils et un vélo dont la valeur dépasse 5000\$. L'enquête policière a finalement permis d'épingler les cambrioleurs mardi. Un des hommes a été appréhendé dans le secteur de la rue Notre-Dame tandis que le second a pris la fuite, mais les policiers l'ont arrêté plus

tard ce jour-là. Une perquisition a été réalisée chez l'un des suspects où différents éléments reliant le duo au crime ont été retrouvés. Le suspect âgé de 36 ans faisait également l'objet de trois mandats d'arrestation en lien avec des délits commis antérieurement dans les MRC de Rouville et des Maskoutains. **KARINE BLANCHARD**

Dr André Savard CHIRURGIEN DENTISTE

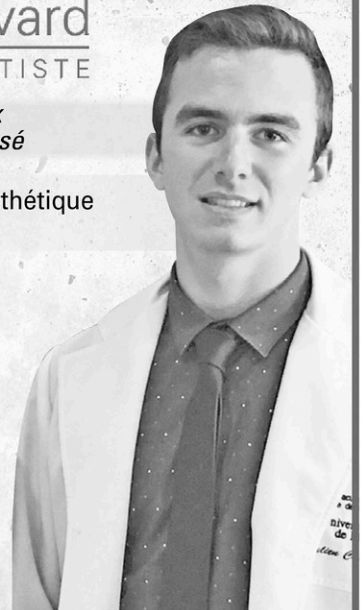
Un accueil chaleureux et un service personnalisé

- Dentisterie familiale ■ Esthétique
- Réhabilitation

Toute l'équipe du Dr André Savard est heureuse d'accueillir un nouveau dentiste

Dr Julien Charette

À l'écoute de ses patients, attentionné et professionnel, Dr Charette vous invite à prendre rendez-vous dès maintenant.



300, rue Hôtel-de-ville Nord, Farnham | 450 293-5381

www.dentistesavardfarnham.com

5314066

PNEUS ET MÉCANIQUE

JE M'EN OCCUPE DE VOTRE CLIMATISEUR

PASCAL HAMAN
Mécanicien 360°

ATELIER MÉCANIQUE P. HAMAN

2000, rue Principale Est, Farnham 450 293-3127

5313557

SPECTACLES D'HUMOUR

21h30 JEUDI 2 AOÛT

festivaldumais.ca

Info: 450 278-2271

FEMMES AU ROCK

22h SAMEDI 4 AOÛT

Pour **SEULEMENT 15\$***
l'entrée et les spectacles sont inclus.
Spectacles variés pour tous les goûts!

Festival du maïs

29 ans

ON FÊTE ÇA ENSEMBLE À SAINT-DAMASE

2 au 5 AOÛT

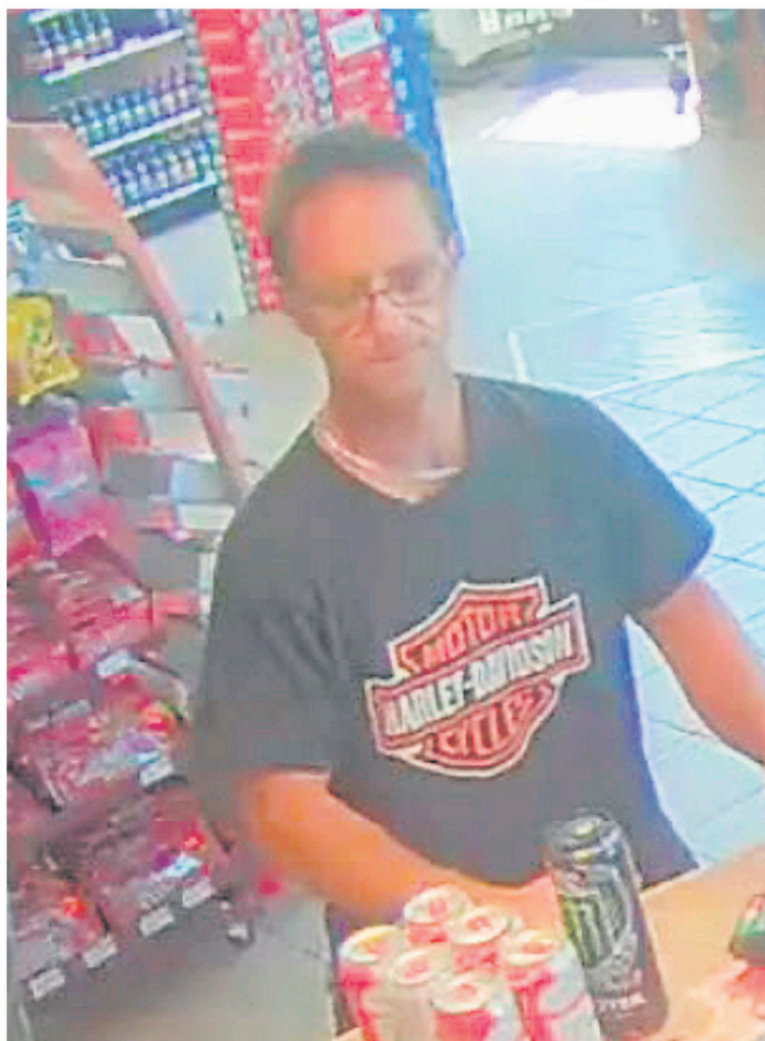
* Prix par jour par personne. Tous les spectacles de la journée. 12 ans et moins GRATUIT. • Forfaits 4 jours disponibles jusqu'au 29 juillet.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

5313626

UN VOLEUR RECHERCHÉ

La population est sollicitée pour aider le Service de police de Granby à identifier l'auteur d'un vol commis dans une voiture garée dans le stationnement du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin à Granby. Un individu a volé un portefeuille qui se trouvait dans un véhicule, le 4 juillet, puis il a utilisé des cartes de crédit pour réaliser des transactions dans des dépanneurs du secteur. Des achats d'environ 300 \$ ont été réalisés par le suspect qui a été capté par des caméras de surveillance. L'individu recherché est âgé d'environ 45 ans. Il est de race blanche. Toute personne qui possède de l'information doit communiquer avec la détective Marie-Eve Miquelon au memiquelon@granby.ca ou au 450 776-8333 poste 3622. Si quelqu'un désire transmettre de l'information de façon anonyme, il peut contacter l'organisme Échec au crime au 1-800-711-1800. **KARINE BLANCHARD** — PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE GRANBY



SUSPECTS RECHERCHÉS POUR FRAUDE

Le Service de police de Granby diffuse la photo d'un des suspects qui ont réussi à distraire une femme afin de lui voler son portefeuille et ensuite la frauder. Le crime a été commis dans le stationnement du Walmart, le 5 juillet dernier. Un homme a abordé une dame âgée en lui demandant l'itinéraire pour se rendre à l'hôpital. Pendant ce temps, un complice a volé le portefeuille de la dame qui se trouvait dans sa voiture. Des transactions ont été effectuées à l'aide des cartes de crédit et de débit de la victime, notamment à un guichet de la Caisse Desjardins de la rue Moreau à Granby. La fraude se chiffre à plusieurs centaines de dollars. Un des suspects est âgé d'environ 35 ans. Il est de race blanche. Aucune description n'est disponible pour le second individu. Toute personne qui possède de l'information doit la transmettre à la détective Marie-Eve Miquelon à memiquelon@granby.ca ou par téléphone au 450-776-8333 poste 3622. Ceux qui veulent transmettre de l'information de façon anonyme peuvent contacter Échec au crime au 1-800-711-1800. **KARINE BLANCHARD** — PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE GRANBY



MON ÉQUIPE ET MOI SOMMES FIERS DE VOUS ANNONCER LA CRÉATION D'UN CIMETIÈRE ÉCOLOGIQUE UNIQUE :

Oasis des mémoires

CONCEPT NATURE

CET ESPACE CONÇU POUR L'INHUMATION DE CENDRES SE VEUT UN LIEU DE RECUEILLEMENT AGRÉABLE ET DISTINCTIF, AU CŒUR D'UN MAGNIFIQUE JARDIN OFFRANT DIFFÉRENTS SECTEURS AUX THÉMATIQUES DIVERSES.

UN NOUVEAU RITUEL POUR CÉLÉBRER LA VIE EN HARMONIE AVEC LA NATURE.



Julie Girardot

Une signature
DU COMPLEXE FUNÉRAIRE
GIRARDOT & MÉNARD.

470, rue Dufferin, Granby
450 372-4498

www.girardot-menard.com



NOUVELLE
BOUTIQUE
TENDANCE
DE MEUBLES, MATELAS
ET DÉCO À GRANBY!

mobilier
enorã

VENEZ RENCONTRER NOS EXPERTS DU MEUBLE



Jacques Palardy Directeur ventes et opération
Brigitte Bédard Service à la clientèle
Mario Dufresne Responsable entrepôt
Alex Morin Directeur général et copropriétaire
Pierre Blanchette Conseiller
Robert Brault copropriétaire
Danielle Archambault Conseillère
Bruno Bessette Conseiller

59 Évangéline, Granby

enorã.ca

PARTENARIAT ENTRE MOLSON COORS CANADA ET HEXO

Des boissons à base de cannabis

ROSS MAROWITS
La Presse canadienne

TORONTO — Le brasseur torontois Molson Coors Canada et le producteur de cannabis The Hydrophocary (HEXO), de Gatineau, ont annoncé mercredi la formation d'une coentreprise pour développer des boissons non alcoolisées à base de cannabis.

La branche commerciale de Molson Coors Brewing a annoncé mercredi que la coentreprise avec The Hydrophocary Corporation, maintenant connue sous le nom de HEXO, sera une entreprise indépendante dotée de son propre conseil d'administration et de sa propre équipe de gestion. Molson Coors Canada détiendra 57,5 % des parts et HEXO aura les autres parts.

« La bière reste au cœur de nos activités, mais nous sommes ravis de créer une nouvelle entreprise indépendante avec un partenaire de confiance qui sera un chef de file du marché et offrira de nouvelles

expériences aux consommateurs canadiens », a déclaré Frederic Landtmeters, président et chef de la direction de Molson Coors Canada.

« Molson Coors Canada a l'occasion unique d'affirmer sa présence dans ce segment en plein essor », a-t-il dit.

Cet accord est conclu alors que le Canada s'apprête à devenir le deuxième pays au monde à légaliser la marijuana récréative à l'échelle fédérale et que de nombreuses entreprises se démènent pour saisir les occasions d'affaires qui en découleront.

D'autres entreprises de produits alcoolisés ont également approché des compagnies de marijuana canadiennes en raison de la baisse de la consommation de bière au Canada et des craintes que la drogue légale et bientôt en service ne mette un frein aux ventes d'alcool.

En mai, le producteur de marijuana Aphria a annoncé avoir conclu un accord qui verra Southern Glazer's Wine & Spirits, l'un des plus grands distributeurs de vins et spiritueux d'Amérique du Nord, devenir son

distributeur exclusif de produits de cannabis récréatif au Canada.

La société Aurora Cannabis d'Edmonton a annoncé en février qu'elle achèterait une participation de 20 % dans le détaillant Liquor Stores N.A., qui a changé son nom la semaine dernière pour Alcanna afin de refléter les divisions d'alcool et de cannabis.

Canopy Growth a conclu une entente l'automne dernier avec Constellation Brands qui a vu le fournisseur d'alcool investir 245 millions \$ pour une participation de 10 % dans Canopy. Les deux sociétés font également équipe pour le marketing et le développement de produits.

La marijuana récréative doit devenir légale au Canada le 17 octobre, mais les produits comestibles infusés avec du cannabis, y compris des boissons, demeureront illégaux jusqu'à ce que des règlements gouvernementaux précis soient adoptés au plus tôt en 2019.

HEXO, dont le siège social est situé à Gatineau, exploite actuellement une capacité de production de plus de 27 000 mètres carrés



Molson Coors Canada détiendra 57,5 % des parts et HEXO aura les autres parts.

— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

(300 000 pieds carrés), et prévoit occuper trois fois cette surface d'ici la fin de l'année.

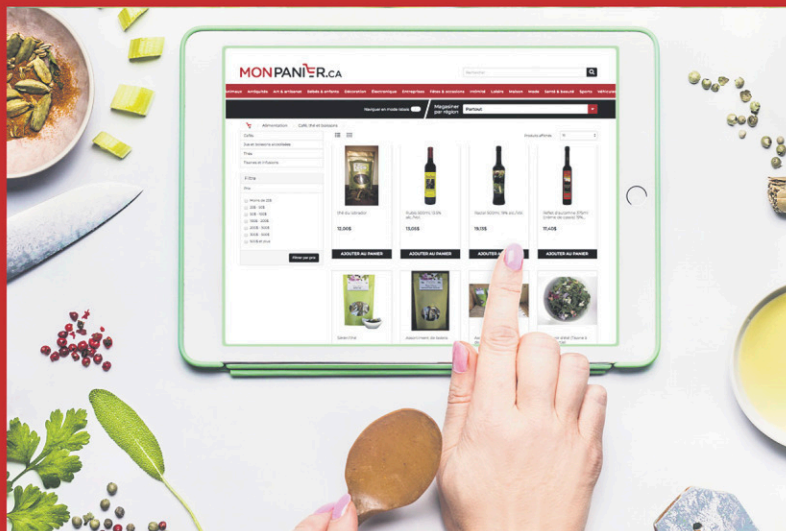
« Nous sommes très heureux de ce partenariat avec Molson Coors Canada (...) et nous avons hâte de partir à la conquête de ce nouveau

marché », a ajouté Sébastien St-Louis, chef de la direction et cofondateur d'HEXO.

La coentreprise est assujettie à diverses conditions d'approbation et la transaction doit se conclure avant le 30 septembre.

BESOIN D'IDÉES POUR FAIRE VOTRE ÉPICERIE EN LIGNE?

COMMENCEZ PAR MONPANI^{ER}.CA!



MONPANI^{ER}.CA
DES MARCHANDS D'ICI

politique

Le gouvernement fédéral assouplit les seuils d'émissions de carbone

OTTAWA — Le gouvernement de Justin Trudeau assouplit les règles sur la tarification du carbone pour les industries très énergivores, qui craignent de ne pouvoir affronter la concurrence internationale — et avant tout américaine —, à cause de cette nouvelle taxe.

Environnement et Changement climatique Canada a publié de nouvelles lignes directrices qui rehaussent le seuil d'émissions au-delà duquel les pollueurs canadiens devront payer une taxe sur le carbone, à compter de l'an prochain.

Ces révisions surviennent alors que les grandes industries font face à des menaces concurrentielles venant du sud de la frontière, sous la forme de réductions d'impôt des sociétés et de tarifs protectionnistes. Ottawa s'apprête par ailleurs à remplacer par sa propre taxe sur le carbone le système de plafonnement et d'échange d'émissions en Ontario — le « marché du carbone », que le gouvernement de Doug Ford vient de larguer.

Le ministère fédéral de l'Environnement réaffirme que la tarification du carbone

demeure un élément clé de sa stratégie de réduction des gaz à effet de serre. Mais après avoir rencontré des représentants de l'industrie, le gouvernement Trudeau a déterminé que quatre secteurs en particulier — les producteurs de ciment, de fer et d'acier, de chaux et d'engrais azotés — sont confrontés à un risque concurrentiel élevé, et verront donc leurs seuils d'émissions de carbone réajustés.

L'ébauche de règlement publié en janvier fixait à 70% des émissions moyennes le seuil

au-delà duquel les industries devraient commencer à payer la taxe sur le carbone. Ce seuil a été rehaussé à 80%, mais pour les quatre secteurs qui risquent le plus de souffrir de la concurrence étrangère, il atteindra 90%.

Le gouvernement indique par ailleurs que d'autres secteurs pourraient bénéficier d'une révision de leur seuil d'émissions, après un examen plus approfondi de l'impact de la tarification du carbone sur leur compétitivité nationale et internationale.

LA PRESSE CANADIENNE

INFRACTION À LA LOI ÉLECTORALE

Péladeau plaide coupable

MARTIN LEBLANC
La Presse canadienne

MONTREAL — Pierre Karl Péladeau a récemment plaidé coupable à une infraction à la Loi électorale pour avoir remboursé personnellement sa dette accumulée lors de la course à la direction du Parti québécois (PQ) de mai 2015. Le président et chef de la direction de Québecor conteste toutefois la peine réclamée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

L'ex-chef du PQ a remboursé personnellement une dette s'élevant à un peu plus de 135 000 \$ lors de la course à la direction du parti

L'ex-chef péquiste avait jusqu'au mois de mai dernier pour acquitter sa dette qui s'élevait à un peu plus de 135 000 \$. Pour ce faire tout en respectant la Loi électorale, il devait amasser des dons individuels d'un maximum de 500 \$.

Le 17 mai, M. Péladeau avait fait part de son intention, via sa page Facebook, de rembourser « personnellement l'ensemble des sommes actuellement dues découlant de cette course ». Il y précisait « ne pas avoir sollicité de dons du public pour acquitter cette dette ».

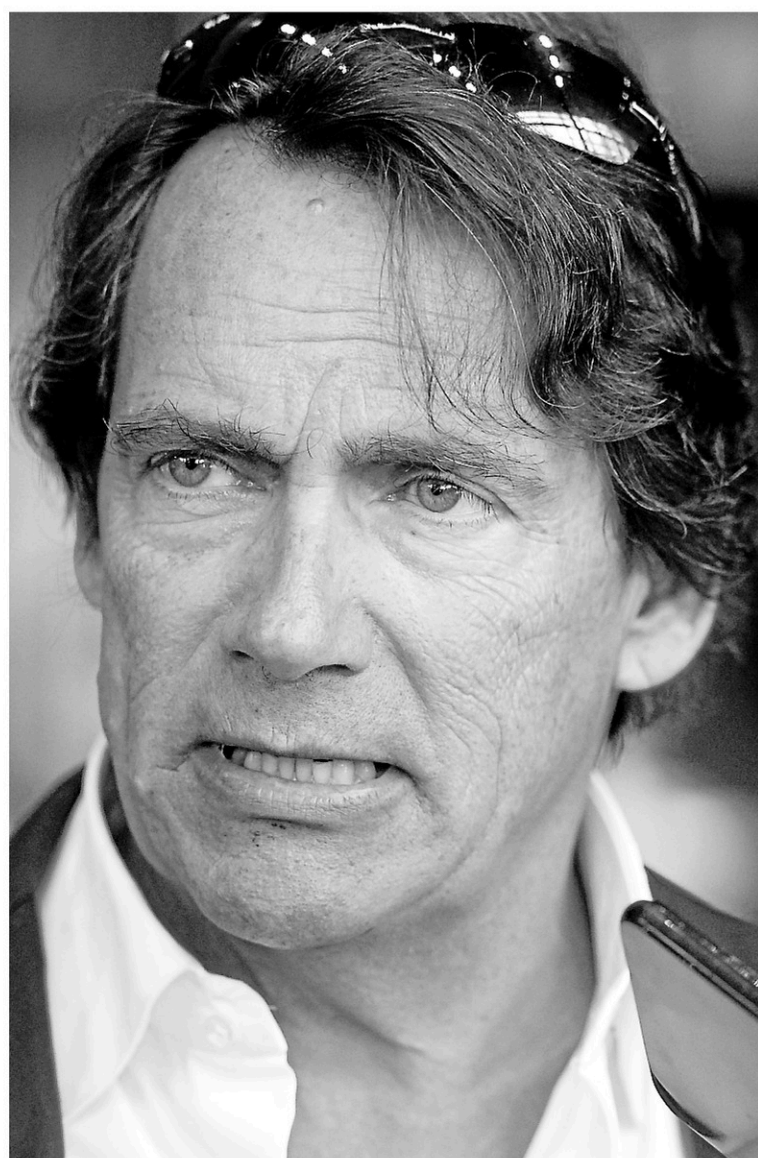
La loi électorale oblige les candidats à la direction de partis politiques à amasser des dons pour rembourser leur dette dans l'échéance fixée, sans quoi ils sont contraints à payer ce qu'ils doivent à leurs créanciers. Dans ces cas, le DGEQ donne une amende de 5000 \$ à 20 000 \$.

CONTESTATION

Bien que l'homme d'affaires ait plaidé coupable au constat d'infraction le 10 juillet dernier, il « conteste la peine plus forte réclamée » par le Directeur général des élections.

Interrogée par *La Presse canadienne*, la porte-parole du DGEQ, Julie St-Arnaud, n'a pas voulu préciser le montant de l'amende contestée.

La cause sera donc entendue devant la Cour du Québec à une date qui n'a pas encore été fixée.



Bien que Pierre Karl Péladeau ait plaidé coupable au constat d'infraction le 10 juillet dernier, il « conteste la peine plus forte réclamée » par le Directeur général des élections du Québec. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Selon un constat d'infraction du DGEQ, daté du 21 juin dernier, Pierre Karl Péladeau a versé une contribution ayant pour effet de lui faire dépasser le maximum permis par la Loi électorale. Le document du DGEQ indique que l'infraction reprochée serait survenue à titre de candidat à la direction du PQ, le ou vers le 15 mai 2018, à Saint-Jérôme. M^{me} St-Arnaud a précisé que les

sanctions pour ce genre d'infraction ne sont que financières.

Le magnat de la presse pourrait donc éventuellement se représenter comme candidat, s'il désire effectuer un retour en politique.

Une demande d'entrevue avec M. Péladeau a été faite auprès de la direction de Québecor. Celui-ci n'avait pas encore répondu à la demande mercredi après-midi.

RETRAIT DU RÉGIME PUBLIC

Les dentistes contesteront l'arrêté ministériel

Les dentistes contesteront devant les tribunaux l'arrêté ministériel empêchant leur retrait du régime public de soins dentaires, a appris *La Presse canadienne*.

Jeudi dernier, 2000 formulaires de retrait avaient été envoyés aux bureaux de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À peine quelques heures plus tard, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, répliquait par un décret forçant le maintien de la couverture des soins dentaires des enfants âgés de moins de 10 ans et des prestataires d'aide sociale. Le président de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ), Serge Langlois, qualifie ce geste de « bâillon gouvernemental ».

L'ACDQ a donc mandaté ses procureurs pour contester juridiquement l'arrêté ministériel, et ce, pour défendre la liberté de négociation et éviter de créer un précédent.

Le document signé par le ministre Barrette empêche tout dentiste de quitter le régime public durant les deux prochaines années. Selon M. Langlois, il s'agit d'une démonstration exagérée de pouvoir.

Toutefois, Serge Langlois demande à ses membres de continuer à offrir les services gratuits prévus aux quelque 620 000 personnes couvertes par la partie publique du régime.

Le président de l'ACDQ soutient que les négociations sont au point mort après 11 rencontres, et que personne du ministère de la Santé et des Services sociaux ne siège actuellement à la table des négociations.

LA PRESSE CANADIENNE

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

7687 Terrains, terres et fermes à vendre

SECTEUR LAC BOVIN, terrains de 9,000 à 15,000 pi.ca. avec services. Architecture contrôlée par la ville. Benjamin Brunelle cell. : 450 522-1777

7737 Logements à louer Granby

4½ au 3e et 3½ semi-meublé, libre immédiatement. Près du Rona, tranquille, références exigées. 450 531-0901.

BEAU grand 4½, rénové, libre imm., demi s/sol, 2 stat., pas de chien, chat permis, immeuble tranquille, 535\$/mois. 450-915-3390

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

Lundi au vendredi 7 h à 21 h
 Bonne semaine, JOSÉE

MASSAGE 450 521-1331
 FORFAIT SPÉCIAL VACANCES 77

MASSAGE SUÉDOIS
 SYLVIE : 450 521-4362

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.

MNP syndic de faillites, GRANBY
450-361-559
 Siège social: Montréal

7819 Messages personnels

1A AUX MESSAGES ET PLAISIR
 Sonia, forte poitrine, privé. Pour hommes 40 ans et +. Granby. 579 361-0456

★ ★ JOLIE DEMOISELLE 48 ANS ★ ★
 Reçoit et se déplace - 7 jours / 7 A/C
 ★ ★ ★ 450 558-1966 ★ ★ ★

Massage de détente

5 jours / sem. Cowansville 450-578-5467

7834 Offres d'emploi

BESOIN de personnel pour la récolte de l'ail à Bromont. Pierre : 450 266-5479

PERSONNE d'entretien et de maintenance pour complexe d'immeuble à revenus. Salaire selon expérience. Granby, 514 943-9024.

RECHERCHE CUISINIER(ÈRE) et PLONGEUR(EUSE), temps plein, temps partiel. Salaire compétitif.

Joignez vous à une équipe dynamique
 Se présenter avec C.V. au Café de la Brûlerie, 4 rue de la Gare, Granby.

RESTAURANT DI CARLO

cherche aide-cuisinier(ère), temps plein. Se présenter avec CV au 28 rue Dufferin ou 450 375-0577.

7834 Offres d'emploi

ATTENTION!!

Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Granby

Pour les rues :
 St-Antoine, St-Jean, York, Paré, Boivin, Montcalm et Cartier
 Travail tôt le matin
 LAISSEZ VOTRE MESSAGE au
 450 375-4555, poste 4529

RECHERCHE CUISINIER(ÈRE) POSTE DE JOUR :

3 jours/semaine, poste temporaire remplacement congé de maladie, 27 heures, 1 fin de sem. sur deux
450 378-6374

demandez Mme Marjolaine
 CV à : residencecest-antoine@hotmail.ca

RESTAURANT PAPI-LOU DE FARNHAM recherche CUISINIER(ÈRE) et PLOGEUR(SE) avec exp. à temps plein de jour. Se présenter au 1221 rue St-Paul

STATION ESSENCE ESSO
 1 emploi : 16h à 20h, fin de semaine ou 40 h durant la semaine.
 Apportez CV au 736 rue Principale à Roxton Pond. Pour Info : 450 522-6610

7871 Perdu et trouvé

LUNETTE DE VISION, étui Vogue, sur les bordures il est inscrit : Marc Polo, 450-378-9331

7873 Divers à vendre

★ FRUITS-LÉGUMES ★

En kiosque et/ou à cueillir
 Fraises, framboises, bleuets, pommes nouvelles et plus.

Mais sucré, concombres, tomates, haricots et plus

Maraîcher André Côté,
 2150 rang Papineau
 St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-5277
 Les jardins Abbotsford,
 2355 Principale Est,
 St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-9744
 Fruiterie Relais 68
 St-Alphonse de Granby
 Ouvert 7 jours.

La violence conjugale n'est pas une chicane de couple.

Le changement

Alice maison

450.378.9297 Desmarais

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

leucan

compte sur moi

Faites une différence pour les enfants

leucan.qc.ca
 1 800 361-9643

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY HÔPITAL | CLSC | CHSLD
 Au cœur des gens d'ici



Un don planifié... un don pour la vie

Posez un geste mémorable : offrez la santé aux générations futures

Pour en savoir plus, contactez-nous :
 450 375.8030 | www.fondationchg.org

AVIS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société

VOTRE HOROSCOPE



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
 En cette étape anniversaire, il est recommandé de demeurer fidèle à vos objectifs et à vos convictions. Tandis que le Soleil et Mercure visitent votre Signe, vous pourrez recevoir l'approbation de personnes dont vous respectez l'opinion sans devoir faire de concessions majeures. Les autres apprécient votre authenticité et votre intégrité, mettez ces qualités en valeur.



VERGIE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
 La main trop courte pour rendre service l'est aussi pour atteindre aux places élevées. Vous ne regretterez pas d'avoir posé un geste désintéressé. Pas exclusivement parce qu'il entraînera potentiellement des conséquences bénéfiques, mais parce qu'en plus de vous aider à évoluer, il risque d'être plus agréable que vous ne l'imaginez, malgré la Lune en Bélier...



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
 Un certain défaitisme ne pourra pas vous rapprocher de votre objectif. De plus, il ne rendra pas votre compagnie agréable pour les autres. L'énergie positive en génère toujours davantage. La Lune en Bélier, face à la Balance, vous aidera à donner le meilleur de vous-même. Et vous aurez l'opportunité d'obtenir le maximum... Ne laissez pas filer l'occasion.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
 Le passage de la Lune en Bélier pourrait semer le doute dans votre esprit, mais vous gagnerez à aller rapidement au fond des choses afin de clarifier l'ambiguïté. C'est en posant une question directe que vous saurez exactement à quoi vous en tenir. Et recherchez les activités vous mettant en contact avec des individus qui oeuvrent dans le même domaine que vous.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
 Le temps n'est jamais perdu s'il est donné aux autres. D'ailleurs, le service que vous accepterez de rendre pourrait finir par vous profiter davantage à vous qu'à la personne que vous aidez. L'égoïsme serait la seule chose qui puisse vous empêcher de dresser un bilan positif. Pensez aux gens que vous connaissez susceptibles d'avoir besoin de vous...



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
 C'est le temps d'élargir votre cercle de fréquentations. Vos perceptions seront sujettes à changer et vous pourrez même vous mettre à sympathiser avec des gens que vous perceviez jadis comme incompatibles. Le succès d'un projet dépendra grandement de la promotion qui l'entoure. N'hésitez pas à en parler aux personnes influentes que vous connaissez.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
 Il y a une première fois pour toute chose, et c'est parfaitement normal de ressentir un peu de trac. Bien appuyé par la Lune en Bélier et le Soleil en Lion, Mars en Verseau devrait toutefois contribuer à maximiser votre niveau d'assurance. Chassez votre nervosité, donnez le meilleur de vous-même, mais n'essayez pas de brûler des étapes en espérant sauver du temps...



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
 Les personnes qui parlent le plus fort ne sont pas forcément celles qui détiennent la vérité. Faites confiance aux faits que vous pouvez confirmer et ne vous laissez pas déconcerter par les propos de quelqu'un qui affiche un haut niveau d'assurance. Et avec la Lune en Bélier, vous pourriez voir l'autre côté de la médaille concernant une affaire en développement.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
 La présence de la Lune en Bélier pourrait vous aider à organiser et à restructurer votre emploi du temps. Tandis que les efforts seront plus faciles à fournir, l'approche la plus méthodique sera également celle qui semblera la plus simple à mettre en application. Le défi consistera à mettre les autres au pas, tout en vous assurant qu'ils pourront s'adapter à votre rythme.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
 Tandis que le passage de la Lune en Bélier accentuera la dualité entre le sentiment et la raison, le souvenir de vos expériences passées pourrait s'avérer le meilleur moyen de prendre une décision dans le présent. Les inquiétudes ne génèrent aucune énergie permettant d'aller de l'avant. Alors éliminez les facteurs inconnus de l'équation et basez-vous sur des données sûres.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN
 Vous ne saurez jamais comment l'autre personne accueillera une déclaration si vous n'osez pas la formuler. Inutile de passer des heures à spéculer, la seule façon de connaître sa réaction sera d'aborder le sujet. En parlant franchement, votre interlocuteur ne pourra qu'apprécier votre honnêteté. Qu'avez-vous à craindre? Après tout, la Lune en Bélier est une alliée!

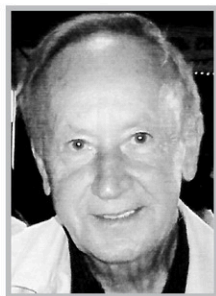


CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
 Si la situation ne vous convient plus, qu'est-ce qui vous laisse croire qu'elle satisfait encore les autres? La peur de blesser en énonçant clairement les choses n'habite peut-être pas que vous. Certes, le cycle Lunaire en Bélier pourrait rendre certains sujets plus délicats à aborder, mais ce n'est qu'en amenant la question sur le tapis que vous la rendrez conforme à vos attentes.

LAMONTAGNE
M. André - 1939-2018

|| **AVIS DE DÉCÈS** ||



À Granby, le 31 juillet 2018, à l'âge de 79 ans, est décédé M. André Lamontagne, époux de feu Rolande Isabel, demeurant à Granby.

Il laisse dans le deuil son fils Yannick, sa fille Nathalie (Jean Bigras), ses frères et soeurs : Raymond, Jocelyn, Pierrette, Diane et leur conjoint. Il était aussi le frère de feu Yvan. Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier spécialement le personnel de la Résidence Le Riverain, du Centre hospitalier de Granby, Mélanie Foisy, inhalothérapeute et tout particulièrement sa belle-sour Louise Patenaude pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 4 août de 16 h à 17 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT ET MÉNARD. La liturgie de la parole sera célébrée ce même samedi 4 août à 18 h en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au columbarium Girardot & Ménard.

En guise de sympathie, un don à l'Association pulmonaire du Québec serait apprécié. Des formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

Pour que sa mémoire demeure vivante à jamais...

Soulignez cet événement en publiant un anniversaire de décès avec une photo de l'être cher.

Voilà une belle façon de préserver son souvenir et de rendre hommage à la vie qu'il a vécue.

Communiquez avec le 450 375-8888
(3 jours avant la date de parution)

laVoixdel'Est

ENQUÊTE SUR L'INGÉRENCE RUSSE

Trump fait pression sur Jeff Sessions

Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a franchi une nouvelle étape dans sa surenchère verbale contre le procureur spécial Robert Mueller en exprimant fermement son souhait de voir son ministre de la Justice mettre fin à l'enquête sur l'ingérence russe dans la campagne électorale de 2016.

Dans un tweet matinal, le président américain a estimé que « Jeff Sessions devrait mettre fin à cette Chasse aux Sorcières truquée, avant qu'elle ne salisse un peu plus notre pays ».

Mais la Maison-Blanche a dû tempérer le propos présidentiel au regard des vives réactions devant cette intervention dans les affaires judiciaires. « Ce n'est pas un ordre, c'est l'opinion du président », a dit sa porte-parole Sarah Sanders.

M. Trump tente depuis plusieurs mois de discréditer cette enquête, qu'il juge minée par des conflits d'intérêts prêtés à Robert Mueller et qui empoisonne son mandat.

Le président américain veut « la voir arriver à sa fin », a insisté Sarah Sanders.

Les avocats du président se sont eux aussi employés à éteindre le début d'incendie. « Le président utilise les tweets pour exprimer ses opinions », a ainsi commenté Rudy Giuliani. « Il a pris soin d'utiliser le mot "devrait" », a-t-il ajouté.

Jeff Sessions ne peut de toute façon théoriquement pas arrêter l'enquête russe. Même si elle dépend de son ministère, il s'en est récuser en mars 2017, car il avait été l'un des principaux responsables de

la campagne de Donald Trump en 2016.

C'est le n°2 de la Justice, Rod Rosenstein, qui a le pouvoir d'y mettre fin.

PROCÈS DE PAUL MANAFORT

Dans le cadre de cette enquête, des agents et des personnalités russes ont été mis en cause.

Mais quatre membres de l'ancienne campagne présidentielle de M. Trump sont aussi poursuivis pour des délits qui ne sont cependant pas directement liés à une éventuelle collusion avec Moscou.

Son ancien directeur de campagne, Paul Manafort, en fait partie. Son procès pour fraudes et blanchiment d'argent a commencé mardi dans la banlieue de Washington.

M. Trump tente depuis plusieurs mois de discréditer cette investigation, qu'il juge minée par des conflits d'intérêts prêtés à Robert Mueller et qui empoisonne son mandat

Ce procès est le premier à découler de l'enquête russe, les faits lui étant reprochés ayant été mis au jour par le travail de l'équipe de Robert Mueller.

« Il a travaillé pour moi très peu de temps. Pourquoi le gouvernement ne m'a pas dit qu'il était la cible d'une enquête? Ses anciennes accusations n'ont rien à voir avec la collusion », a tweeté à son sujet le président Trump mercredi matin, alors que le procès se poursuivait à Alexandria.

À 69 ans, l'ancien lobbyiste s'est longtemps cru « au-dessus des lois », a asséné la veille l'accusation.

Il dépensait des sommes exorbitantes pour mener un « train de vie extravagant », ponctué d'achats de montres de luxe et même d'une veste « faite en autruche » à 15 000 dollars.

Si les folles dépenses ne sont pas illégales, c'est la source de leur financement qui est en jeu lors de ce procès pour blanchiment d'argent, fraudes fiscale et bancaire: des millions de dollars tirés de ses activités de lobbyiste pour l'ex-président ukrainien Viktor Ianoukovitch, soutenu par Moscou, qu'il n'a pas déclaré au fisc.

Le candidat puis dirigeant ukrainien représentait une véritable « poule aux œufs d'or » pour l'équipe Manafort, selon les procureurs.

Paul Manafort rejette toutes ces accusations.

Des membres de l'équipe du procureur spécial, Robert Mueller, ont assisté à l'ouverture des débats mardi dans la salle d'audience.

Mais la question cruciale d'une possible collusion entre des membres de la campagne Trump et Moscou ne devrait pas être abordée pendant ce procès.

Il porte en effet sur des faits antérieurs au passage de Paul Manafort à la tête de l'équipe Trump, entre mai et août 2016.

Ni le nom de Donald Trump ni le mot « Russie » n'ont d'ailleurs été prononcés mardi.

Certains espèrent pourtant que Paul Manafort finira par révéler des informations importantes pour le dossier.

ZIMBABWE

Affrontements meurtriers entre policiers et opposants

Agence France-Presse

HARARE — Des violences opposant forces de l'ordre et partisans de l'opposition ont fait trois morts mercredi à Harare, après l'annonce contestée de résultats partiels des premières élections au Zimbabwe depuis la chute de Robert Mugabe, au pouvoir pendant près de 40 ans.

Les États-Unis, qui se sont dits « profondément inquiets », ont appelé dans la soirée l'armée « à faire preuve de retenue quand elle disperse les manifestants ». Idem pour l'ancienne puissance coloniale britannique et pour l'ONU.

La police a confirmé « la mort regrettable de trois personnes pendant les émeutes et la mêlée » dans le centre de la capitale Harare.

Mais en soirée, le ministre de l'Intérieur, Obert Mpofu, a averti que son gouvernement « ne tolérera pas » la contestation de l'opposition dans la rue. Au moins un manifestant a été tué par les tirs à balle réelle des militaires. Un homme touché à l'estomac a ainsi succombé à ses blessures. Auparavant, la police avait fait usage

de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour tenter de disperser la foule massée devant des bureaux temporaires de la commission électorale, qui a riposté à coups de pierre.

« On ne veut pas les soldats dans la rue. Ils ne vont pas nous faire taire avec leurs fusils », a assuré Beridge Takaendesa, un ancien agent immobilier de 43 ans, mécontent de l'annonce des résultats, encore partiels, donnant la victoire aux législatives du parti au pouvoir au Zimbabwe depuis 1980, la Zanu-PF.

BARRICADES

Des barricades ont été érigées dans la ville avec des blocs de béton et des pierres. Des policiers anti-émeutes bloquaient l'accès au siège du principal parti de l'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC).

« Aujourd'hui, nous avons vu le déploiement de chars et des tirs à balle réelle sans raison apparente », a dénoncé le porte-parole du MDC, Nkululeko Sibanda, qui a condamné « la brutalité dont nous avons été victimes aujourd'hui sans aucune raison ».



Des violences opposant forces de l'ordre et partisans de l'opposition ont fait trois morts mercredi à Harare. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST										
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.	
Boston	75	34	,688	—	—	6-4	P-1	38-15	37-19	
New York	68	38	,642	5½	—	6-4	P-1	38-16	30-22	
Tampa Bay	54	53	,505	20	8½	5-5	G-1	30-20	24-33	
Toronto	48	59	,449	26	14½	3-7	P-3	27-28	21-31	
Baltimore	33	75	,306	41½	30	5-5	G-1	20-35	13-40	

SECTION CENTRALE										
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.	
Cleveland	59	48	,551	—	—	5-5	G-2	32-21	27-27	
Minnesota	49	58	,458	10	13½	5-5	P-2	30-24	19-34	
Detroit	47	62	,431	13	16½	6-4	G-2	29-27	18-35	
Chicago	37	69	,349	21½	25	4-6	P-2	20-32	17-37	
Kansas City	33	73	,311	25½	29	5-5	G-1	15-37	18-36	

SECTION OUEST										
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.	
Houston	69	41	,627	—	—	4-6	G-2	32-24	37-17	
Seattle	63	45	,583	5	—	4-6	P-2	35-21	28-24	
Oakland	64	46	,582	5	—	7-3	G-3	29-22	35-24	
Los Angeles	54	54	,500	14	9	5-5	P-2	29-28	25-26	
Texas	46	63	,422	22½	17½	5-5	P-1	20-34	26-29	

Mardi 31 juillet
 Baltimore 3 N.Y. Yankees 6
 L.A. Angels 6 Tampa Bay 10
 Kansas City 4 Chi. White Sox 2
 Cleveland 6 Minnesota 2
 Toronto 2 Oakland 6
 Houston 5 Seattle 2
Interligue
 Philadelphie 3 Boston 1
 Cincinnati 1 Detroit 2
Mercredi 1er août
 Baltimore 7 N.Y. Yankees 5
 Cleveland 2 Minnesota 0
 Toronto 3 Oakland 8
 Houston 8 Seattle 3
 L.A. Angels à Tampa Bay, 19h10.
 Kansas City à Chi. White Sox, 20h10.

Interligue
 Cincinnati 4 Detroit 7
Jeudi 2 août
 L.A. Angels à Tampa Bay, 13h10.
 Kansas City à Chi. White Sox, 14h10.
 N.Y. Yankees à Boston, 19h10.
 Baltimore au Texas, 20h05.
 Toronto à Seattle, 22h10.
Vendredi 3 août
 L.A. Angels à Cleveland, 19h10.
 Chi. White Sox à Tampa Bay, 19h10.
 N.Y. Yankees à Boston, 19h10.
 Baltimore au Texas, 20h05.
 Kansas City au Minnesota, 20h10.
 Detroit à Oakland, 22h05.
 Toronto à Seattle, 22h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST										
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.	
Philadelphie	59	48	,551	—	—	5-5	G-1	34-18	25-30	
Atlanta	57	47	,548	½	—	5-5	G-3	28-23	29-24	
Washington	54	53	,505	5	4½	6-4	G-2	25-25	29-28	
Miami	46	63	,422	14	13½	4-6	P-2	26-31	20-32	
New York	44	61	,419	14	13½	4-6	P-2	21-33	23-28	

SECTION CENTRALE										
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.	
Chicago	61	45	,575	—	—	4-6	P-1	33-19	28-26	
Milwaukee	63	47	,573	—	—	7-3	G-2	33-21	30-26	
Pittsburgh	56	52	,519	6	3	7-3	G-1	32-26	24-26	
St. Louis	54	53	,505	7½	4½	5-5	P-1	27-26	27-27	
Cincinnati	48	60	,444	14	11	5-5	P-2	26-31	22-29	

SECTION OUEST										
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.	
Arizona	60	49	,550	—	—	7-3	G-1	28-26	32-23	
Colorado	58	48	,547	½	—	7-3	G-1	27-24	31-24	
Los Angeles	59	49	,546	½	—	5-5	P-3	28-26	31-23	
San Fran.	55	54	,505	5	4½	4-6	G-3	32-22	23-32	
San Diego	42	68	,382	18½	18	2-8	P-7	20-36	22-32	

Mardi 31 juillet
 San Francisco 3 San Diego 2 (10)
 Chi. Cubs 4 Pittsburgh 5
 N.Y. Mets 4 Washington 25
 Miami 6 Atlanta 11
 Colorado 6 St. Louis 3
 Milwaukee 1 L.A. Dodgers 0
Interligue
 Texas 0 Arizona 6
Mercredi 1er août
 N.Y. Mets 3 Washington 5
 Chi. Cubs à Pittsburgh, 19h05.
 Miami Atlanta remis
 Colorado à St. Louis, 20h15.
 Milwaukee à Dodgers, 22h10.
Jeudi 2 août
 Colorado à St. Louis, 13h15.
 Cincinnati à Washington, 19h05.
 Miami à Philadelphie, 19h05.
 Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.
 San Diego à Chi. Cubs, 20h05.
 Milwaukee à Dodgers, 21h10.

San Francisco en Arizona, 21h40.
Vendredi 3 août
 San Diego à Chi. Cubs, 14h20.
 Cincinnati à Washington, 19h05.
 St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
 Miami à Philadelphie, 19h05.
 Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.
 Colorado à Milwaukee, 20h10.
 S.Franisco en Arizona, 21h40.
Interligue
 Houston à L.A. Dodgers, 22h10.
Samedi 4 août
 San Diego à Chi. Cubs, 14h20.
 Cincinnati à Washington, 19h05.
 St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
 Miami à Philadelphie, 19h05.
 Colorado à Milwaukee, 19h10.
 Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.
 S.Franisco en Arizona, 20h10.
Interligue
 Houston à L.A. Dodgers, 21h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	89	349	84	118,338	
Altuve Hou.	104	407	64	134,329	
Martínez Bos.	102	390	76	126,323	
Segura Sea.	100	413	72	130,315	
Trout L.A.A.	108	372	82	115,309	
Simmons L.A.A.	96	365	52	112,307	
Duffy T.B.	88	350	36	107,306	
Ramírez Cle.	105	396	77	119,301	
Rosario Minn.	105	431	69	128,297	
Merrifield K.C.	102	405	50	120,296	

Points produits — Martínez, Bos., 89; Davis, Oak, 84; Ramírez, Cle., 78; Encarnación, Cle., 76; Bregman, Hou., 71; Haniger, Sea, 69.
Circuits — Ramírez, Cle., 32; Martínez, Bos., 32; Trout, L.A.A., 30; Davis, Oak, 29; Lindor, Cle., 27; Cruz, Sea, 26; Judge, N.Y.Y., 26; Gallo, Tex, 26.
Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Carrasco, Cle., 13; Kluber, Cle., 13; Porcello, Bos., 13; Gonzales, Sea, 12; Morton, Hou., 12; Snell, T.B., 12.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 207; Bauer, Cle., 195.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 40; Kimbrel, Bos., 33.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Yelich Mil.	94	368	72	118,321	
Markakis Atl.	104	408	61	130,319	
Dickerson Pit.	91	346	50	110,318	
Freeman Atl.	104	405	65	128,316	
Gennett Cin.	103	393	64	123,313	
Realmutu Mia.	80	318	53	98,308	
Arenado Col.	100	384	71	118,307	
Almora Jr. Cubs	99	313	50	96,307	
Zobrist Cubs	88	283	49	87,307	
Báez Cubs	104	390	67	118,303	

Points produits — Báez, Cubs, 83; Suárez, Cin., 81; Arenado, Col., 79; Aguilar, Mil., 74; Story, Col., 70; Hoskins, Phi., 70; Rizzo, Cubs, 70; Freeman, Atl., 68.
Circuits — Arenado, Col., 28; Carpenter, Stl., 26; Harper, Wash., 25; Aguilar, Mil., 25; Muncy, L.A.D., 24; Suárez, Cin., 24; Goldschmidt, Ari., 23.
Victoires — Scherzer, Wash., 14; Godley, Ari., 12; Greinke, Ari., 12; Nola, Phi., 12; Lester, Cubs, 12; Mikolas, Stl., 11; Newcomb, Atl., 10; Chacin, Mil., 10.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 200; Corbin, Ari., 166.
Victoires protégées — Davis, Col., 31; Jansen, L.A.D., 30.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	47	20	,701	—
Québec	38	31	,551	10
Trois-Rivières	35	31	,530	11½
Rockland	36	36	,529	11½
Ottawa	31	38	,449	17
New Jersey	30	37	,448	17
Salina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

Dimanche 29 juillet
 Ottawa 7 Trois-Rivières 5
 Rockland 3 New Jersey 0
 Québec 3 Sussex County 5

Mardi 31 juillet
 New Jersey 2 Ottawa 3
 Rockland 1 Québec 8

Mercredi 1er août
 New Jersey à Ottawa, 19h05
 Rockland à Québec, 19h05

Trois-Rivières à Sussex, 19h05
Jeudi 2 août
 Trois-Rivières à Sussex, 11h05
 New Jersey à Ottawa, 19h05
 Rockland à Québec, 19h05

Vendredi 3 août
 Trois-Rivières à Rockland, 19h
 Sussex County à Ottawa, 19h05
 New Jersey à Québec, 19h05

Samedi 4 août
 New Jersey à Québec, 18h05
 Trois-Rivières à Rockland, 18h30
 Sussex à Ottawa, 19h05

Dimanche 5 août
 New Jersey à Québec, 13h05
 Rockland à Ottawa, 13h30
 Trois-Rivières à Sussex, 14h

LBJEQ

Section Financière Sun Life				
	G	P	Moy.	Série
Québec	25	14,641	—	G-4 7-3
Saguenay	19	13,594	2½	G-1 7-3
Trois-Rivières	21	20,512	5	G-2 5-5
Charlesbourg	12	24,333	11½	P-4 3-7

Section La Cage Brasserie sportive				
	G	P	Moy.	Série
Montréal	27	10,730	—	G-5 8-2
Gatineau	24	13,649	3	G-1 6-4
Saint-Eustache	17	21,447	10½	P-2 3-7
Laval	16	22,421	11½	P-1 4-6
Repentigny	10	27,216	16½	G-1 2-8

Section Verture				
	G	P	Moy.	Série
Longueuil	25	13,658	—	P-2 7-3
LaSalle	17	19,472	7	G-1 5-5
Granby	15	22,405	9½	G-1 2-8
Coaticook	8	29,216	16½	G-1 3-7

Section Baseball Québec				
	G	P	Moy.	Série
ABC-18U	19	10,655	—	G-7 7-3
ABC-16U	15	13,536	3½	G-1 7-3

Lundi 30 juillet
 Charlesbourg 1 Québec 6

Mardi 31 juillet
 Saint-Eustache 5 LaSalle 10
 Longueuil 1 Granby 2
 Gatineau 6 Repentigny 3

Mercredi 1er août
 T-Rivières 4 Charlesbourg 1
 St-Eustache 5 Repentigny 6

Jeudi 2 août
 Laval à Montréal, 19h30.
 Charles. à Saguenay, 19h30.
 Québec à Trois-Rivières, 20h.
 Gatineau à LaSalle, 20h.

Vendredi 3 août
 Laval à LaSalle, 19h30.
 Charlesbourg c. ABC-16U, 19h30.

Coaticook à Longueuil, 20h.
Samedi 4 août
 Longueuil à Charlesbourg, 14h. (2)

Saguenay à Gatineau, 16h. (2)
 Montréal à Granby, 16h. (2)
 Longueuil à Charlesbourg, 17h.

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS				
	G	P	Moy.	Pp
St-Jean	20	7	,741	- 230 139
Montréal	17	10	,630	3 185 153
Coaticook	15	13	,536	5½ 157 143
Thetford Mines	13	12	,520	6 147 124
Acton Vale	14	13	,500	6 164 125
Ottawa	9	9	,500	6½ 114 116
Victoriaville	13	15	,464	7½ 122 166
St-Jérôme	12	14	,462	7½ 141 143
Shawinigan	8	17	,320	11 106 196
Sherbrooke	8	19	,296	12 140 201

Dimanche 29 juillet
 Acton Vale 7 Coaticook 0
 Thetford 6 Montréal 1

St-Jean 18 Shawinigan 4
 Acton Vale 7 Sherbrooke 6

Mardi 31 juillet
 St-Jean 13 St-Jérôme 9

Mercredi 1er août
 Shawinigan à Montréal, 20h

Vendredi 3 août
 St-Jean à Acton Vale, 20h
 Shawinigan à Coaticook, 20h
 Sherbrooke à Victoriaville, 20h

SOCCER

MLS

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	23	14	4	5	48	26	47
New York City	22	13	5	4	43	27	43
New York	21	13	6	2	42	22	41
Columbus	23	10	7	6	30	29	36
Montréal	23	9	13	1	29	39	28
N.-Angleterre	21	7	7	7	33	32	28
Philadelphie							



RENCONTRE IMPACT-D.C. UNITED

L'Impact ne voudra pas tomber dans le piège

« Quand tu joues contre les meilleures équipes, la motivation vient toute seule et les joueurs veulent se surpasser, mais contre les équipes plus faibles, tu dois te motiver toi-même », a fait valoir le défenseur de l'Impact Rod Fanni en prévision de la rencontre avec le D.C. United, samedi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

SIMON SERVANT

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Pas moins de 30 points séparent l'Atlanta United et le D.C. United au classement de l'Association Est, mais pour l'Impact de Montréal, les deux formations représentent le même défi.

Après avoir subi un revers de 2-1 samedi dernier contre Atlanta, la meilleure équipe de l'Est, le Bleu-blanc-noir se frottera maintenant au D.C. United, le pire club de l'association, samedi, au Stade Saputo.

Tenant de consolider leur place dans la course aux séries, les joueurs de l'Impact (9-13-1) pourraient accueillir cette visite avec le sourire. Toutefois, dans ce genre d'affrontement, il est parfois facile de perdre sa concentration, de se placer sur un piédestal et de tomber dans le piège.

« C'est souvent dans ces matchs que les joueurs ont tendance à se relâcher. C'est facile de se faire surprendre et d'être déçu du résultat. Quand tu joues contre les meilleures équipes, la motivation vient toute seule et les joueurs veulent se surpasser, mais contre les équipes plus faibles, tu dois te motiver toi-même », a fait valoir le défenseur de l'Impact Rod Fanni.

Installé en cinquième position dans l'Est avec 28 points, l'Impact se retrouve à égalité avec le Revolution de la Nouvelle-Angleterre et il ne possède qu'un point d'avance sur l'Union de Philadelphie, qui pointe au septième échelon.

Les Montréalais ne sont donc pas en position de laisser filer des points, surtout à domicile.

En l'emportant samedi, les hommes de Rémi Garde se donneraient cependant une plus grande marge de manœuvre au classement. Ils pourraient également porter un dur coup au D.C. United (4-9-5), qui semble loin derrière, à 11 points des séries, mais qui doit disputer de trois à cinq matchs de plus que toutes les autres formations de l'Est.

« C'est très important d'aller chercher les trois points, surtout contre une équipe qui doit jouer encore beaucoup de matchs, a mentionné Fanni. Si nous ne voulons pas leur donner une chance de revenir dans la course et de s'approcher de nous, il faut tout de suite se distancer et refermer la porte. »

Même si l'Impact a connu un début de saison difficile, il revendique un dossier de 6-3-1 à ses 10 dernières sorties en MLS.

DE LA GRANDE VISITE ANGLAISE

La première et seule visite du D.C. United à Montréal cette saison coïncide aussi avec le premier passage de la vedette anglaise Wayne Rooney en tant que joueur de la MLS.

Après avoir signé une entente de trois saisons et demie avec le D.C. United, à la fin du mois de juin, Rooney a pris part à quatre matchs, touchant la cible pour une première fois dans le circuit nord-américain samedi dernier, contre les Rapids du Colorado.

Reconnu pour ses prouesses offensives, l'attaquant de 32 ans souhaite avoir le même impact qu'a eu le Suédois Zlatan Ibrahimovic avec le Galaxy de Los Angeles. Le Bleu-blanc-noir voudra trouver

une façon de faire patienter l'Anglais une semaine de plus avant d'y arriver.

« Pour le contrer, il faudra d'abord l'empêcher de toucher au ballon, a indiqué Fanni. Quand il a le ballon au pied, c'est là que ça devient plus compliqué. Il est capable de marquer de toutes les façons. C'est important de bien le surveiller sur le terrain. »

Fanni connaît bien Rooney, car il l'a notamment affronté en Ligue des Champions. Le défenseur français évoluait alors avec l'Olympique de Marseille et l'Anglais portait les couleurs de Manchester United. Il sait à quel point il peut être dangereux s'il n'est pas bien couvert.

Dans le cas de Ken Krolicki, un milieu de terrain sélectionné en troisième ronde par l'Impact au dernier repêchage de la MLS, fouler la même pelouse que Rooney deviendra en quelque sorte l'aboutissement d'un rêve de jeunesse.

Malgré tout, Krolicki compte bien tenir son bout contre le nouveau numéro 9 du D.C. United.

« Zlatan et Wayne, ce sont des joueurs que je regardais quand j'étais plus jeune. C'est fou de jouer contre eux. En même temps, je crois que je suis capable de compétitionner contre eux et bien faire. Quand je suis sur le terrain, je ne pense toutefois pas au nom derrière leur chandail », a affirmé la recrue de 22 ans, sourire en coin.

Le milieu de terrain Ignacio Piatti a pris la direction d'Atlanta, où il a rejoint les étoiles de la MLS en vue du duel contre la Juventus de Turin, mercredi soir. L'Argentin devrait revenir à Montréal jeudi et il devrait participer au match de samedi.

RESSORTS D'AUTOS
MÉNARD RAM

MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS,
CAMIONS et REMORQUES

À VOTRE SERVICE
-DEPUIS-
1948

ENTRETIENS ET RÉPARATIONS SUR VÉHICULES LÉGERS EN TOUS GENRES

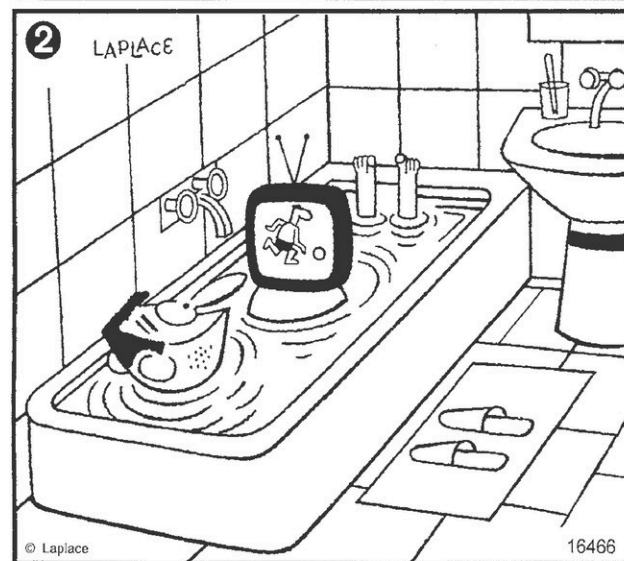
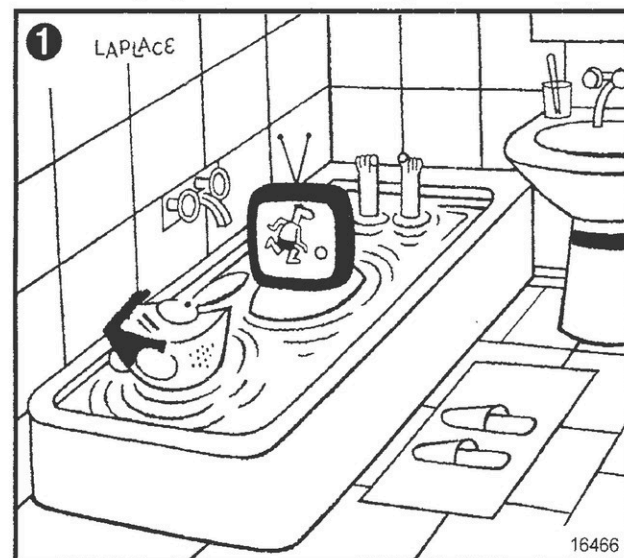
450 378-4740

UNI-PROSM GARAGE AFFILIÉ

1151, RUE PRINCIPALE, GRANBY

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 La chevelure sur l'oreille de l'homme. 2 Son ventre moins gros sous le poste TV. 3 Rebord de la baignoire entre les pieds de l'homme. 4 Une ride d'eau en plus sous la tête de l'homme. 5 Le robinet de la baignoire est plus long. 6 Le lavabo est plus large à gauche du verre. 7 Plinthe du mur à gauche du lavabo. 8 Un joint de dallage en moins sous la baignoire.

SOLUTION

INTERNATIONAL BROMONT

Plusieurs noms à surveiller

CYNTHIA LAFLAMME

cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

BROMONT — Les compétitions de l'International Bromont reprennent au parc équestre olympique de Bromont, jeudi. Des parcours relevés et des bourses importantes attendent les cavaliers et leur monture pour ce deuxième bloc qui se termine ce dimanche.

Encore une fois, Lucy Deslauriers, fille du Bromontois Mario Deslauriers, est une cavalière à surveiller. C'est elle qui a remporté les épreuves de la Classique FEI, vendredi dernier, et le Grand prix Québec original de dimanche. « Elle est définitivement une cavalière de talent qui a un excellent partenariat avec son cheval Hester, expose Alexandra Hill, responsable des communications de l'International Bromont. C'est vraiment une très belle équipe qu'ils forment ensemble. »

L'Irlandais Conor Swail a décidé de prolonger son séjour à Bromont. Il s'est fait remarquer dans les épreuves internationales la semaine dernière.

« On a François Lamontagne qui, en 2017, au Royal Winter Fair, a été le meilleur Canadien avec sa jument Chanel du Calvaire. Il a passé beaucoup de temps à développer cette jument pour concourir au niveau international. Il est un cavalier de talent qui peut nous réserver de belles surprises. »

Cormac Hanley, Jonathan McCrea et Jill Henselwood sont également des cavaliers qui risquent d'impressionner les spectateurs.



Lucy Deslauriers a remporté les épreuves de la Classique FEI, vendredi, et du Grand prix Québec original, dimanche (photo). Elle est de retour avec son cheval Hester et le duo est à surveiller. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Jill a un jeune cheval. Quand elle monte, elle a un plan, des objectifs. C'est quelqu'un qui va accomplir ce qu'elle s'était promis. Ça va être intéressant. »

SANTÉ DES CHEVAUX

Les juges et les vétérinaires ont leur mot à dire sur la participation

des chevaux aux épreuves. Ceux-ci étaient d'ailleurs évalués, mercredi, afin de s'assurer de leur bonne santé. Le nombre de chevaux participants a ensuite pu être confirmé pour les épreuves de la FEI, qui se déroulent du jeudi au dimanche. Dimanche seulement, le total des bourses remises au top 12 du Grand

prix International Bromont atteint 132 000 \$. À noter que les parcours du manège international sont conçus par Michel Vaillancourt, médaillé d'argent aux Olympiques de 1976 pour le Canada.

Les spectateurs, adultes comme enfants, auront une fois de plus de quoi animer leur journée partout

sur le site jusqu'à dimanche. En plus des épreuves internationales et nationales, deux autres manèges accueillent des épreuves de plus jeunes couples de cavaliers et de chevaux. Sans oublier les 25 kiosques, la mini-ferme et les jeux gonflables pour distraire les enfants.

JEUX DU QUÉBEC

Une médaille d'argent pour Richelieu-Yamaska

MICKAEL LAMBERT

mickael.lambert@lavoixdelest.ca

La délégation Richelieu-Yamaska s'est démarquée mercredi par plusieurs bonnes performances dans le second bloc des Jeux du Québec qui se déroulent à Thetford Mines. Le jeune German Dario Gonzalez Martinez a permis à la région de récolter une autre médaille d'argent en natation.

L'athlète originaire de Saint-Hyacinthe a terminé en seconde position au 200 m papillon, permettant ainsi à la délégation régionale d'obtenir une quatrième médaille

depuis le début des Jeux, soit trois d'argent et une de bronze.

Les équipes de soccer masculine et féminine ont également connu une excellente journée. Du côté des garçons, la rencontre s'est soldée par une victoire de 9 à 1 contre la délégation mauricienne. Les filles ont quant à elles obtenu un blanchissage de 6 à 0 à l'issue du match qui les opposait à l'équipe de Bourassa.

En volleyball de plage, l'équipe masculine est demeurée invaincue après deux rencontres.

En matinée, les jeunes athlètes ont amorcé leur journée avec une victoire de 2 à 0 contre

l'Est-du-Québec, avant d'enchaîner par un score identique contre la formation du Saguenay-Lac-St-Jean.

Dans le cas de l'équipe féminine, la journée a été plus corsée. Les volleyeuses ont subi deux revers contre les représentantes des Laurentides et du Saguenay-Lac-St-Jean par un score identique de 0-2. Elles se sont reprises en après-midi par une victoire de 2-1 contre Lac-St-Louis.

L'équipe de basketball masculin est sortie vainqueur 47 à 35 de la rencontre l'opposant à la délégation de Lanaudière.

Les Jeux du Québec se poursuivent jusqu'au 4 août.



Laurie Choquette et Alexandra Thibault de l'équipe de volleyball de plage ont terminé leur journée par une victoire. — PHOTO COURTOISIE DÉLÉGATION RICHELIEU-YAMASKA

ELLIOT CARDIN VOLE SUR LES SENTIERS

Le coureur voit grand



CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le nom d'Elliot Cardin est à retenir dans le sport de compétition encore méconnu qu'est la course en sentier. Du haut de ses 25 ans, le Bromontois fait déjà partie de l'élite québécoise et rêve un jour d'être un athlète professionnel dans son sport.

D'un naturel sportif, Elliot Cardin pratique la course depuis trois ans et demi. Constatant la nouvelle passion de son fils, sa mère a alors décidé de l'inscrire à un demi-marathon pour son anniversaire. Malgré sa maigre expérience, le Bromontois a bien performé et depuis, il n'a plus jamais cessé de s'adonner à la course.

Peu de temps après son demi-marathon, il a commencé à fouler les sentiers. «J'ai toujours aimé la nature et je me demandais si ça existait, la course en montagne. J'ai découvert que ça s'appelait le *trail running* et qu'il y avait des compétitions. Je suis allé rejoindre le Club de trail de Bromont où Alister [Gardner] court et entraîne.»

Ils sont dorénavant des partenaires d'entraînement. Lui-même s'entraîne 6 à 7 jours par semaine, mais diminue les fréquences à l'approche de ses compétitions.

«Ça équivalait pas mal à 15 heures d'entraînement, sans compter tous les étirements et le renforcement musculaire pour ne pas te blesser. Ça demande beaucoup de discipline et de temps.»

La discipline est d'autant plus cruciale que le jeune athlète doit concilier le sport, son travail de maçon et ses études en naturopathie en plus de garder du temps pour sa vie amoureuse.

Mais à force de persévérance, le Bromontois a réussi à s'illustrer dans quelques compétitions. En 2017, il était reparti avec la deuxième place toutes catégories confondues, derrière Mathieu Blanchard mais devant Alister Gardner à une épreuve de la série The North Face Endurance Challenge. La course, qui se déroule dans le Bear Mountain State Park, dans l'État de New York, est très populaire auprès des Québécois. Cette année, il a terminé 7^e.

VOIR GRAND

Elliot caresse le rêve de devenir professionnel, mais la marche à franchir est haute.

Il donne en exemple Mathieu



Elliot Cardin voit grand pour sa florissante carrière de coureur élite en course sur sentier. — PHOTO QUÉBEC MÉGA TRAIL

Blanchard, un Montréalais d'origine française, qui est très présent sur le circuit du *trail running* au Québec. «Il est vraiment fort. C'est souvent lui qui est devant moi dans les courses. Comme au Québec Méga Trail, il a fini une heure devant moi, indique celui qui a terminé deuxième lors de cette course de 100 km sur la Côte-de-Beaupré à la fin juin. Il a pas mal le calibre professionnel, c'est ce que je dois aller chercher.»

Pour atteindre ce niveau, Elliot Cardin sait qu'il devra compétitionner à l'étranger.

«Je veux aller dans des courses à l'international pour mesurer le calibre des participants. En Europe, où ce sport est plus populaire, ça pousse vraiment fort, dit-il, conscient de la difficulté qui se présente à lui. On peut faire de belles performances, comme dans le top 20, mais c'est vraiment dur d'aller chercher un podium.»

Atteindre cet objectif ne lui permettra pas, cependant, de vivre de son sport, même si de plus en plus d'événements offrent des bourses.

Les commanditaires qui épaulent les professionnels permettent tout au plus de payer les voyages pour les compétitions et le logement. Parfois, les coureurs peuvent en tirer un très petit salaire, selon Elliot.

Au Québec, les athlètes comme lui peuvent devenir ambassadeurs d'une marque en échange de produits. Cette association permet de réduire les dépenses, mais les coureurs doivent payer de leur poche pour performer sur la scène nationale et internationale.

DIRECTION LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Plutôt que de s'envoler vers l'Europe en 2018, c'est vers l'Ouest canadien qu'il se dirigera. Le 18 août, il pourra vraiment se mesurer avec des coureurs de partout dans le monde à la course Squamish 50, qui se déroule dans la localité du même nom près de Vancouver. «Cette course en est une de 80 difficiles, mais inoubliables kilomètres», prévient le site web de l'événement. Plus de

90 % du sentier est étroit, ce qui rend les dépassements ardues, et les coureurs ont plus de 11 000 pieds (3353 mètres) de dénivelé à affronter. Ils atteindront par ailleurs un sommet enneigé.

Sa participation à cette course mythique a cependant été compromise pour des raisons financières. Les billets d'avion sont plus dispendieux qu'il ne le croyait.

Sa mère a eu l'idée de lancer une campagne de sociofinancement en ligne, sur la plateforme Gofundme. «J'étais super content!», commente-t-il.

Elle a décidé de ratisser plus large et s'est donné comme objectif d'amasser 5000 \$ pour lui permettre de faire d'autres épreuves à quelques heures d'avion. Il a en tête de belles courses en Espagne et en Martinique qui ont lieu durant l'hiver. Il souhaiterait aussi participer à l'UltraTrail du mont Blanc l'an prochain, s'il réussit à se qualifier.

«Jusqu'à présent, l'argent va me permettre d'aller faire ma course à Squamish.»

Sports

SOCCER
L'IMPACT
DEMEURE
PRUDENT FACE
AU D.C. UNITED
21



Innover
pour exalter

LA GRANDE LIQUIDATION

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^{MC}

TAUX AUSSI BAS QUE

0%¹
SUR APPROBATION DE CRÉDIT.
SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

OU

OBTENEZ JUSQU'À

6 000\$⁺ DE RABAIS
AU FINANCEMENT À UN TAUX STANDARD,
SUR AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS.
INCLUT UN RABAIS FIDÉLITÉ / CONQUÊTE.

(LE RABAIS DE 6 000 \$, INCLUANT UN RABAIS FIDÉLITÉ / CONQUÊTE
DE 800 \$, EST OFFERT SUR LE PATHFINDER PLATINE.)

DU 1^{ER} AU 31 AOÛT



Rogue SL illustré

ROGUE VUS¹

AU QUÉBEC
EN 2017*

FINANCEMENT À PARTIR DE

0%¹ JUSQU'À **60** MOIS
sur le Rogue S 2018
à traction avant.

OU OBTENEZ

3 500\$⁺ DE RABAIS
au financement à un taux standard
sur les Rogue SL.



Qashqai SL Platine illustré*



Micra SR illustrée**



Sentra SR Turbo illustrée

QASHQAI

LOCATION À PARTIR DE **233 \$ / MOIS**
AVEC 2 295\$ EN COMPTANT INITIAL - PENDANT 39 MOIS
TAUX DE LOCATION DE 0%¹

C'EST COMME PAYER **55\$^{**}** / SEM. | VALEUR AU DÉTAIL DE **23 663\$**

sur le Qashqai S 2018 à T.A. à boîte automatique.

OU OBTENEZ

2 500\$⁺ DE RABAIS

au financement à un taux standard sur les Qashqai SL.
(Inclut un rabais fidélité / conquête de 500 \$.)

MICRA SV

LOCATION À PARTIR DE **172 \$ / MOIS**
AVEC 1 395\$ EN COMPTANT INITIAL - PENDANT 39 MOIS
TAUX DE LOCATION DE 0%¹

C'EST COMME PAYER **39\$^{**}** / SEM. | VALEUR AU DÉTAIL DE **16 553\$**

sur la Micra SV 2018 à boîte automatique.

SENTRA

FINANCEMENT À PARTIR DE

0%¹ JUSQU'À **84** MOIS
sur la Sentra S à
boîte manuelle.

OU OBTENEZ

3 000\$⁺ DE RABAIS

au financement à un taux standard
sur autres Sentra sélectionnées.

CONSULTEZ CHOISISSEZNISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS. / L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1er au 31 août 2018. L'offre de location est basée sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10\$ / km. Le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77\$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Pour les offres de location et de financement, les taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15\$) et assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. * L'offre à la location pour les Micra SR / Qashqai SL Platine 2018 illustrés est pour un terme de 39 mois et équivaut à 39 mensualités de 263\$ / 449\$ (avec 0\$ en comptant initial) lorsqu'elle est louée par l'entremise de NCF. Prix de valeur au détail de 18 653\$ / 34 263\$ pour les Micra SR / Qashqai SL Platine illustrés. ** Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. 1. Exemple de financement : le taux de 0% au financement s'applique à la Sentra S 2018 à boîte manuelle et est basé sur un prix de vente de 17 063\$, à un taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 84 mois, ce qui équivaut à 84 versements mensuels de 203\$ avec 0\$ en comptant initial ou un échange équivalent. Les frais de crédit sont de 0\$, pour une obligation totale de 17 063\$. Exemple de location : le taux de 0% est offert à la location pour la Micra SV 2018 à boîte automatique et est pour un terme de 39 mois, ce qui équivaut à 39 mensualités de 172\$ (avec 1 395\$ en comptant initial) lorsqu'elle est louée par l'entremise de NCF. + Le rabais de 6 000\$ / 3 500\$ / 2 500\$ / 3 000\$ (incluant le rabais fidélité / conquête de 800\$ / 0\$ / 500\$ / 0\$) est applicable au financement à l'achat à un taux standard, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Pathfinder Platine / Rogue SL / Qashqai SL / Sentra 2018. Ce rabais ne peut être combiné à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre et il sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. † En fonction d'une comparaison des ventes et locations au détail (excluant les ventes pour les parcs de véhicules) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 de véhicules de la catégorie VUS 2017 (excluant les marques de luxe) au Québec faite par une firme indépendante de consultants. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance, elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc., 2018.